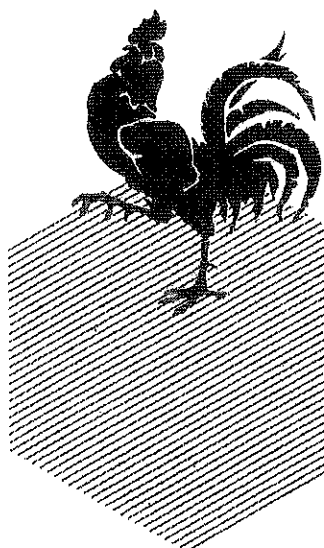




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, janv. / févr. 2008
N° 76 - 3,00 €

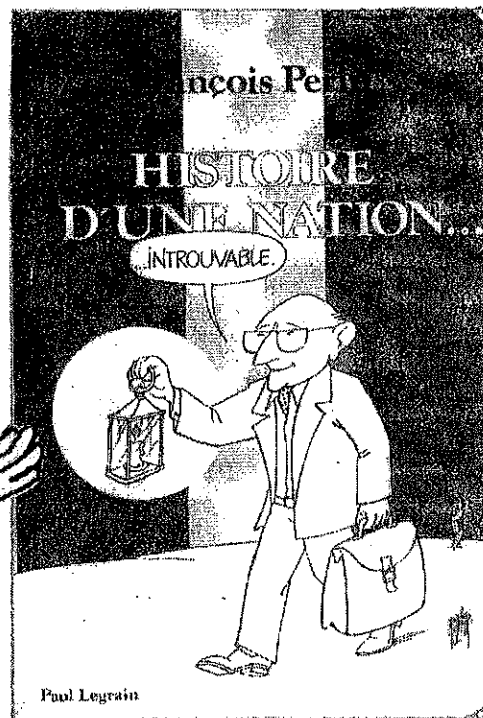
ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- La grande lessive...
/ J. Rogissart, p. 2
- Sire, je suis las de ce pays
/ C. Napen, p. 4
- Cul-de-sac belge ...
/ M. De Middelée, p. 5
- Le réunionisme mûrit / J. Erler, p. 7
- Les annexionnistes canadiens
/ C. Chopin, p. 8
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 11
- Cessons de nier l'évidence
/ P. Mélot, p. 12
- Les jeux, p. 14
- Des goûts et des couleurs
/ E. Fastrez-Levecq, p. 15
- Pourquoi la Belgique ne s'aime plus, et
Supprimer ce pays...
/ J. Liénard, p. 16
- Cordon sanitaire / M. Suttor, et
Faux anglicismes / J.-P. Roos, p. 17
- Débat avec E. Glinne / J.-P. Roos, p. 18
- Billet d'humeur / J. Dufrane, et
À propos d'une manifestation
/ Oculus, p. 19
- On nous écrit, p. 20
- Mieux coopérer avec la France
/ J.-S. Jamart, p. 21
- Échos de Flandre / J.-P. Roos, p. 22
- Échos de France / C. Opassich, p. 24
- Vu de France / J. Liénard,
P. Mélot, J.-S. Jamart, p. 25
- Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, M. De Middelée, p. 26
- Encart La Nouvelle Wallonie Libre
/ J. Rogissart, pp. 1-4
+ suite et fin, p. 30

NE L'AVAIS-JE PAS DIT
IL Y A VINGT ANS ?



Paul Legrain

Elji

La grande lessive de l'esprit public

Jacques Rogissart

Six mois pour rien ? Six mois de décrassage des cerveaux, au contraire. Faites le compte des idées fausses qui jonchent à présent le sable de l'arène des mêlées partisans : celle que la Flandre gesticulait pour rien, celle que le mythique bon sens belge prévaudrait sur des mentalités devenues antagonistes parce que les intérêts sont contraires, celle que de vieux hommes d'État flamands, tout aussi empressés à plumer le coq de leur temps, mais plus ménagers en la forme que les nouveaux de la pudeur francophone, infuseraient leur prétendue sagesse dans la potion du formateur, celle que la personne royale, comme l'appelle grotesquement M. Deprez, est un demiurge capable d'apaiser le tumulte de ses peuples, celle que Bruxelles n'est pas en danger et que le sort de sa périphérie n'est qu'une question secondaire, celle, enfin, qui subsume toutes les autres, que la Belgique est insécable parce que ses habitants, l'Europe, et qui sait ?, le Monomotapa la veulent intacte. Six mois pour passer de l'orange bleue à la macédoine de l'unité prétendument nationale ou à n'importe quel dessert de rencontre avant les dernières agapes du Système, mais surtout six mois pour confirmer que les "vrais problèmes", spécifiés par le jargon belge, sont partie intégrante et non détachée du grand problème nationalitaire du royaume.

Six mois, ce n'est à peine que le temps d'un soupir pour l'histoire et ils ont pourtant suffi à changer l'ordre des priorités et des pensées. « Qui donc éveillera la Wallonie qui dort ? », demandait Destrée. La force des choses, à l'œuvre dans l'État artificiel et hybride, est en train de le faire. Les sonores affirmations des dirigeants francophones laissent la place à de faiblissantes négations. Qui peut encore croire à leur dévouement au bien public quand ils substituent leurs propres priorités à l'urgence absolue de la question institutionnelle ? Ils s'y évertuent pourtant, *fides quaerens intellectum*, comme dirait Marie Arena après avoir relu saint Anselme de Cantorbéry. Mais toute survie du Système nous promet un futur entassant de nouvelles couches de gravats sur celles du passé. La sécurité ? En déroute pour cause d'angélisme social démocrate et social-chrétien. La justice ? En proie aux courts-circuits que provoquent Mme Onkelinx, experte en bousillages. L'éducation qui avait déjà subi ses sévices ? Mme Arena y étend, à coup de lubies doctrinaires, les ravages de sa guerre de béotienne contre ce qu'elle croit être l'élitisme (a-t-elle seulement approché une élite ?). La défense signée Fla-haut ? Je lui ai déjà trouvé une devise : "Tu ne tueras point". L'emploi ? 18 % de chômage en Wallonie (deux fois plus que dans la France censée en déclin), 21 % à Bruxelles. L'économie en général ? La Wallonie est un cimetière de carcasses industrielles, mais l'équité commande de relever un peu la cote : le gouvernement régional vient enfin de sortir — oh, pas encore assez — du laisser-faire de ses prédécesseurs. Pendant des décennies, la Flandre nous a volé des investissements et des places ; elle et "l'Europe" ont porté la hache

dans nos services publics et dans notre agriculture, secteur dont tout le continent vient de s'aviser qu'il ne produit plus assez pour modérer le coût de la vie. Et voici que M. Verhofstadt, désavoué par les urnes, mais encensé par les europhiles, va porter au bord du Tage la ratification belge du traité de Lisbonne, moins grossièrement néo-libéral que celui de Maastricht, mais pas beaucoup moins pernicieux. Voilà l'état des "vrais problèmes" sous les princes qui nous gouvernent aux ordres de la Trilatérale et du club de Bilderberg.

Qui fera bouger les lignes ? La nationalisme flamand bien sûr, avec cette force que les partis francophones nous décrivent comme une perversion au lieu de nous exhorter à en prendre de la graine. Mais chez nous ? Eh bien, au risque de surprendre, je mettrais volontiers une plaque sur la case de M. Reyniers à la roulette des événements. D'abord parce qu'il est très intelligent et ne peut donc manquer de tirer la leçon des derniers mois : il a été le premier président d'une grande formation francophone à dire publiquement que l'on va vers le confédéralisme et il n'a pas frayed avec les 20 ou 30 mille robots mobilisés le 18 novembre au service du régime. Ensuite parce qu'il n'a ni principes, ni croyances, ce qui ne lui fait pas moralement honneur, mais ce qui lui ôte la gêne de brûler ce qu'il feignait d'adorer la veille. Aussi parce qu'il aspire au pouvoir en artiste et non par vénalité comme tant d'autres ; je ne dis pas qu'il y a excellé (c'est difficile en Belgique) — sa gestion financière fut celle d'un escamoteur et non d'un stratège — mais il a le désir de le faire et, ma foi, ce serait à sa portée dans un régime normal. Enfin parce qu'il cultive à Paris des amitiés du plus haut niveau et qu'il a donc dans sa manche de bonnes cartes à abattre le moment venu. Il n'a pas le passé qui autoriserait à lui faire confiance ; je conseille seulement de l'observer avec plus d'attention que ses pairs.

Pas plus que les meilleurs augures, je ne saurais prédire, six mois après le 10 juin, ce que sera l'issue de la crise. Mais, comme eux, je ne miserais pas un jeton sur la solidité du prochain gouvernement. Le déchirement entre le Nord et le Sud, autant que les antagonismes opposant les partis de la future coalition, quelle qu'elle soit, minerait sa cohésion et chaque mois davantage à l'approche des élections régionales. Et puis, il y a autre chose qui est en train de prendre forme et vigueur : les opinions publiques sont entrées dans la partie qui était naguère réservée aux directions partisans. La nôtre aussi, peut-être pour la première fois depuis l'Affaire royale et elle supporterait mal que le prurit des portefeuilles induise de nouvelles capitulations.

Le fédéralisme va perdre pas mal de sa substance. Il n'a même pas 15 ans et, déjà se vérifie dans le bon sens, cette loi de sociologie politique qu'une autonomie succédant à un régime unitaire plaqué sur des peuples différents, tend à s'élargir toujours plus si une force extérieure ne bloque >>>

pas le mouvement. Avec un peu de chance, nous entrerons dans une confédération qui sera l'antichambre de l'indépendance. Comme ce fut le cas pour le fédéralisme, de multiples officines, déclarées ou camouflées, essaient de nous faire peur avec un épouvantail hérissé de chiffres économiques. Il paraît, figurez-vous, que la Bourse frissonne, que les investisseurs bronchent, que le coût de la vie augmente, etc., etc. Eh bien, tout cela est vrai ! Mais qui nous a fourrés dans l'économie-casino que dénonçait déjà Keynes, qui nous astreint à suivre une mondialisation où les géants asiatiques faussent les règles d'une concurrence équilibrée, qui porte aux nues une Europe inhibée d'un néo-libéralisme létal pour le service public et la Sécurité sociale, qui laisse s'installer chez nous des immigrés inemployables et inadmissibles, mais bien commodes pour faire chanter les salariés, qui a renoncé au nucléaire sans pourvoir à son remplacement (grâce au ciel, la France a été plus prévoyante) et qui, en un mot, fait de la politique à la petite semaine sans scruter le long terme ?



En sortant de la Belgique, notre peuple prendra mieux conscience de tout cela. Et plus il y réfléchira, plus il se sentira le besoin de vivre en nation, parce que la nation, c'est la vie dans une solidarité solidement fondée, le sens de la stabilité dans la durée et le cadre où s'exerce la vraie démocratie, celle où l'on décide soi-même pour soi-même.

L'État wallon-bruxellois que l'on nous prépare est une solution cohérente à court terme, mais il ne sera pas vivifié par une conscience nationale. Beaucoup d'arguments plaident pour la réunion à la France, mais le plus fort pour quiconque se soucie du futur, est qu'elle porte à la fois une grande identité nationale et le principe républicain où s'enracine la liberté. C'est une autre manière de penser la chose publique ? Certainement oui par rapport au borbier mental du belgicisme. Mais non, en définitive, c'est la nôtre, par héritage naturel.

Erratum : Dans l'éditorial précédent, il fallait lire "sort le coq" et non "sert le coq". On comprend pourquoi !

Un demi pour cent tout au plus...

Ils étaient, paraît-il, 35.000 le 18 novembre à Bruxelles. Venu en grande majorité de la capitale et de Wallonie, ils se rassuraient en brandissant des drapeaux et en chantonnant l'hymne "national". Manifestation certes touchante, mais peu porteuse de sens politique !

Auraient-ils été 50.000, comme l'avait espéré "l'organisatrice", qu'une évidence saute aux yeux : moins d'un demi pour cent de Belges, toutes origines confondues, ont arpenté le pavé de Bruxelles pour sauver "leur pays". L'ancien ministre Mark Eyskens, un Flamand peu suspect d'être séparatiste, l'avait justement constaté le 15 novembre à la RTBF : 50.000 marcheurs n'auraient fait qu'agresser la Flandre profonde !

Alors, que pèsent ces 35.000 manifestants par rapport aux 300.000 Flamands, Wallons et Bruxellois, unis en 1958 pour protester contre la loi Collard ? Fort peu.

Ils ne représentent aussi que 10 à 12 % des participants à la fameuse "Marche blanche" de 1996 qui, là encore, avait

réuni tous les Belges sans distinction d'opinion.

C'est peu enfin lorsqu'on se souvient des 70 à 80.000 manifestants des "Mars op Brussel" déferlant sur la capitale en 1961 et en 1962, tous venus de Flandre pour exiger la fixation de la frontière linguistique.

«N'en déplaise à Marie-Claire Houard, cette Liégeoise qui a récolté plus de 120.000 signatures en faveur de sa pétition appelant à l'unité de la Belgique, écrivait Dorothee Klein dans Le Vif/L'Express (09.11), elle veut organiser une manifestation à Bruxelles, "parce que la Belgique, c'est nous et pas seulement quelques centaines de politiques"». Voilà une phrase de Mme Houard qui sent son poujadisme à plein nez. Et la rédactrice en chef d'ajouter lucidement : «Il faut être aveugle et sourd pour s'exprimer ainsi» face à une Flandre devenue intransigeante. N'en déplaise donc à Mevrouw Houard et à ses gentils suiveurs, cette manifestation risque fort de n'être qu'un feu de paille ou, si l'on préfère, la dernière communion des "Belges".

La rédaction



Sire, je suis las de ce pays...

Christian Napen Conseiller parlementaire

Il est difficile de dire quand les choses ont commencé, à moins que ce ne soit quand elles n'ont pas commencé. Faut-il remonter à l'origine, celle de la construction, dans le sillage de la débâcle napoléonienne, d'un État artificiel forçant à la cohabitation deux peuples étrangers ? La création d'un Royaume approximatif dans le processus de restauration d'un ordre ancien ne portait-elle pas en elle les prémisses d'un inéluctable divorce ? Comment, avec un tel préalable, la mythologie d'un sentiment national aurait-elle pu voir le jour ? Même dans l'adversité, même dans les grands tourments qui embrasèrent le XX^e siècle, les peuples flamand et wallon se ressemblaient si peu. Ils ne se ressemblèrent pas davantage dans leurs mouvements d'émancipation. Si les Wallons évoquèrent très tôt le régionalisme et le fédéralisme, les Flamands menèrent d'abord un combat pour la langue, pour leur langue, dans le cadre d'un État centralisé, francophone et unitaire. On ne dira jamais assez à quel point les brimades culturelles et le mépris d'une langue maternelle peuvent engendrer un sentiment d'humiliation se jouant du temps et renaissant de génération en génération. Comment empêcher le mépris de changer de camp lorsqu'une conjoncture favorable permet à l'esprit de revanche de s'exprimer dans le concert de ces régions riches qui érigent désormais l'égoïsme et la solidarité minimale en principes ? Face à une Wallonie qui, dans la confusion des analyses, des discours, des bulletins de santé et des conseils prodigués n'en finit pas de sombrer ou de se redresser, s'impatiente une Flandre arrogante, fière d'une réussite conjoncturelle qui la pousse à renier la solidarité.

Cela avait beau être prévisible, comment ne pas ressentir de la lassitude face à un processus de gestion de la division qui dure depuis près d'un demi-siècle ? Car, quand on se rendit compte du désamour, on n'arriva pas, d'emblée, à mettre un terme au long dimanche de fiançailles, on ne divorça pas non plus, on préféra se la jouer à la Signoret-Gabin, comme dans *Le Chat de Simenon*. Une désunion sans fin, dans des non-dits, plus redoutables que des déclarations de haine.

Une cohabitation faite de compromis, d'affrontements pour le partage du patrimoine ou pour le respect de l'héritage culturel de l'autre. Et le mariage imposé se fit de raison et s'appela régionalisation. Mais un fédéralisme bipolaire et centrifuge avait, dès l'origine, toutes les caractéristiques de l'impossibilité institutionnelle et surtout de quoi faire douter de sa viabilité. Au mieux, c'était le palliatif à la communauté de destin introuvable. Au pire, c'est ce que nous vivons aujourd'hui : les limites désormais atteintes d'une coexistence forcée. Comment ne pas ressentir de la lassitude face à cette culture

du compromis, à la pratique du donnant-donnant, à ces marchés de dupes et ces mauvais trocs, à ces paroles reniées, à ces accords remis en cause même quand ils bénéficiaient de la garantie constitutionnelle ? Comment ne pas ressentir de lassitude devant le fait que nous aurons mis infiniment plus de temps à élaborer un cadre institutionnel sans cesse remis en question qu'à nous en servir. J'avoue être las de ce pays dans lequel ce n'est même plus au nom du principe de rationalité qu'on légitimise les transferts de compétence. Je suis las de ces noms de lieux ou de saints qui sont autant d'allusions à des trahisons ou à des jongleries censées préserver des équilibres communautaires. Oui, je suis las de ces appellations contrôlées qui résonnent à mes oreilles comme Pacte d'Egmont, Val Duchesse, St Michel, St Quentin, Lambermont, Lombard, ou encore St Boniface. Je suis las de ces particularités langagières comme les facilités, la sonnette d'alarme, le *kern*, le cordon sanitaire et l'*onbespreekbaar* supposé mettre un terme à tout débat. Las aussi de ces couleurs rouge romain, violette, arc-en-ciel, jamais-ou orange bleue. Las de ces expressions empruntées à divers corps de métiers comme les plombiers, les démineurs et les explorateurs. D'autant que tout ce chatolement lexical déborde aujourd'hui largement ce qui constitue encore nos frontières nationales. Je suis surtout las de ces trois lettres, objets de toutes les crispations, ce BHV, comme un virus, comme un préalable à la reconnaissance du vote exprimé le 10 juin dernier par les francophones. BHV, comme l'expression d'une attitude hégémonique en termes de souveraineté territoriale et de fixation de frontières d'État.

Né par hasard au sud de ce pays, je suis las de ces chaînons manquants que sont l'identité wallonne et un minimum d'entente sur une vision francophone commune.

Ma lassitude atteindra son comble lorsque, après la discussion sur tous les enjeux de société, les négociateurs de l'orange bleue ressortiront de dessous le boisseau le dossier communautaire, et qu'il est fort à parier que tout sera à recommencer.

Je me prends quelquefois à rêver de terres lointaines où les peuples humiliés reconquerraient leur fierté, au panache des combats pour l'indépendance. Il m'arrive, plus prosaïquement, d'imaginer un débat politique enfin libéré de la grande entreprise de déconstruction communautaire parce qu'on aurait enfin atteint la permanence nécessaire à la vie de tout État.

Las, cette fois encore, je me contenterai du compromis, de plus en plus éphémère, peut-être même improbable, qui nous mènera à la prochaine impasse.

«La Belgique, par sa nature, n'engendre que des politiciens à courte vue, praticiens de l'empirisme de l'immédiat» — François Perin, dans son *Histoire d'une nation introuvable* (Bruxelles, éd P. Legrain, 1988, p. 187).

Cul-de-sac belge - L'heure du choix

Marc De Middeleer (Dr. en droit, UCL), ancien conseiller ministériel

Crise gouvernementale, crise de régime, crise de l'État belge ? En réalité, elles ne font qu'un.

Dépourvu de cohésion nationale, le Royaume, dont la communauté flamande nantie rejette les principes de liberté, égalité, solidarité avec le Sud, a pour devise effective "L'Union est la farce".

On ne peut pas ne pas le voir : la Belgique franco-flamande se meurt dans des comas communautaristes de plus en plus fréquents et longs. Le « modèle fédéral belge », proposé comme tel à l'Union européenne ou aux États pluriculturels conflictuels, se révèle pour ce qu'il est : une trompeuse vantardise pour ne pas dire une escroquerie intellectuelle vendant un produit confédéral séparatiste sous l'appellation fédérale non contrôlée. Le diplomate Hubert Védrine le dit fort bien : *« Ce sont en définitive toujours les faits qui commandent. »*

Les mythes d'une 'nation belge' et du "ciment monarchique" comme d'un "fédéralisme d'union (tautologie) avec la Flandre" — entretenus de façon romantique dans la seule communauté française — ne parviennent plus à dissimuler aux yeux du monde et des milieux diplomatiques "la Question belge".

L'Amalgame franco-flamand de 1830 est en voie de rupture comme fut rejeté l'Amalgame franco-néerlandais de 1814-1815. On semble oublier, ou avoir voulu gommer, le fait que ces deux entités sont nées de la volonté des Puissances de l'époque — mais contre la volonté du peuple wallon et des élites — de constituer et puis de sauvegarder un État-tampon contre la France, dans un statut émasculant de neutralité et de tutelle extérieure. La Belgique française et le savoir-faire industriel et militaire wallon échappèrent ainsi à la France au bénéfice des Britanniques.

L'écrivain Patrick Roegiers le rappelle aujourd'hui très justement : *« catastrophe pour les Flamands »*, la Belgique fut la *« résignation des Wallons »* face au refus opposé par les Puissances à leur demande de retour à la France. Il n'aura pas fallu deux siècles, sous l'impulsion incessante et la dynamique nationaliste du Mouvement populaire flamand et de ses dirigeants nouveaux-riches, pour qu'aujourd'hui, J.-C. Juncker, Premier ministre luxembourgeois, constatant la casure, déclare en termes diplomatiques : *« Le goût de la rupture est perceptible »*. Plus précis, B. Frydman, directeur du centre de philosophie du droit (ULB) observe, devant le coup de force des élus flamands au Parlement, que *« c'est à la scission de l'espace commun que nous assistons, ce qui menace clairement l'unité du pays et participe d'un mouvement tendant à priver les citoyens minoritaires (les Wallons et Bruxellois) d'une série de droits fondamentaux. »* Et il ajoute : *« Lorsque l'opinion francophone aura perçu cette dimension du problème, qui ne semble guère (hélas !) la préoccuper aujourd'hui, à l'exception des habitants de la périphérie*

bruxelloise (!), les réactions pourraient prendre un tout autre tour (...). L'UE, comme le Conseil de l'Europe, sont très attentifs à ce qui se passe à Bruxelles (...) notamment du fait que la Belgique n'ait toujours pas ratifié la Convention européenne de protection des minorités. » Ce que Flandre veut... fait le droit et dicte sa loi en définitive au royaume de Belgique. *« Ne pas prévoir, c'est déjà gémir »* (Léonard de Vinci). N'est-ce pas le sort des Wallons et des Bruxellois dans leur inaptitude à saisir les racines populaires, la profondeur des complexes culturels et socio-économiques et la vigueur revancharde du nationalisme flamand en pleine croissance ?

D'où leurs incessantes concessions, toujours sur la défensive depuis 1920, et aujourd'hui leur dangereuse impréparation politique devant la nécessité de réorienter historiquement leur propre avenir, de façon active et sans peur du changement. Face au projet et à la stratégie nationaliste flamands, l'absence de projet de la Communauté française en Belgique frappe les politologues et commentateurs politiques. Ou comment être de la revue en s'accrochant à tout prix à cet État Belgique des faux-semblants sous domination égocentrique et chantage flamands : petition.be pour un avenir de dupes.

Stupeur et tremblement de la Communauté française : les "compatriotes néerlandophones" (euphémisme) osent l'affront et les coups de force au Parlement et dans la périphérie francophone de Bruxelles ! **Rien de surprenant pourtant, mais la mémoire fait défaut sinon dérange les conformismes bienséants et les vaines nostalgies unitaristes**, cette saveur des illusions anesthésiantes :

— 1968 : le *Walen buiten* de l'Université catholique (!) de Louvain, et son recteur, Mgr. Massaux, de prévenir : *« Si l'on cède sur Louvain, la suite sera Bruxelles. »* Mise en garde, ô combien prémonitoire !

Dans cet objectif de mainmise sur Bruxelles, c'est la création en 1969, partant de rien, d'une université flamande de Bruxelles, la VUB. Le Premier ministre "belge" Gaston Eyskens (considéré aujourd'hui comme modéré) écrivait dans son livre *Vlaamse volkskracht van heden* : **« Bruxelles est sol flamand, Bruxelles est flamande dans ses couches populaires profondes, flamande dans ses valeurs historiques »**. Les responsables francophones de la Région bruxelloise ne s'en souviendraient-ils pas ?

— En 1917 déjà, le Conseil de Flandre n'avait-il pas fait instituer, avec l'appui de l'occupant, la séparation entre la Flandre, avec Bruxelles pour capitale, et la Wallonie centrée à Namur ? Pour affaiblir le rayonnement français. Toujours d'actualité dans les esprits flamands, cette menace pour Bruxelles doit être éradiquée.

— Et les programmes flaminguants du *Standaard* (G.Sap) dès 1929 et du *Katholieke Vlaamse Landsbond* (F. Van Cauwe-laert) en 1935, réclamaient déjà la reconnaissance officielle de la Communauté flamande en tant que Nation. En 1970, tout annonçait l'abolition de la Belgique unitaire

>>>

(Petit Robert : «*qui forme une entité politique*») suivie, sous Wilfried Martens en 1980, de l'État fédéral "à la belge" qui est depuis lors, par ses institutions et ses mécanismes et sans plus de partis nationaux belges, une Confédération de deux Communautés ethnolinguistiques antagonistes, sans projets solidaires communs, se disputant Bruxelles, troisième métropole française après Paris et Montréal, leur Jérusalem.

Les Résolutions du Parlement flamand de 1999, appuyées massivement en 2007 par le vote populaire flamand et leurs négociateurs préférés, sont on ne peut plus claires : revendications vindicatives de scission des compétences du pouvoir central pour une autonomie fiscale, sociale, économique, judiciaire et scientifique de la Flandre et de scission maximale des infrastructures belges encore subsistantes.

Reste à ériger, dans le même mouvement, le mur flamand de Hal-Vilvorde et réaliser, derrière cette frontière d'État (non encore ouvertement déclarée), la phagocytose de Bruxelles et la purification ethnolinguistique en territoire décrété flamand hors recensement et référendum démocratique !

L'enjeu est grave, le sérieux s'impose : aucune nouvelle réforme institutionnelle, faite de marchandages financiers transitoires et de nouvelles abdications de la Belgique française

sur les principes fondamentaux de la démocratie et des droits individuels, singulièrement dans la Région centrale francophone, n'assurera la survie du Royaume.

Informateur, Formateur, Explorateur, Réconciliateur, Démenteur, et autre "Conventionnel" n'y pourront rien. La radicalisation du nationalisme populaire flamand sera consacrée par les urnes en 2009.

La patrie du consensus s'avère un leurre. R. E. Rubinstein, politologue américain, souligne fort bien : «*Le consensus ne peut être établi par des formules théoriques. Et un faux consensus risque de susciter plus de conflits qu'un honnête accord*». L'Histoire est une maladie dont on ne guérit jamais tout à fait.

L'heure du choix est donc arrivée : se laisser glisser sur la pente d'une République wallonne eseuée et appauvrie et de Bruxelles, métropole française au cœur de l'UE, vendue à un Protectorat flamand sous camouflage d'oripeaux "belges" et d'une couronne d'apparat.

Ou oser intelligemment l'empathie et la solidarité francophone élargie avec la France, même langue, même culture, mêmes affinités, même nation.

Pierre Kroll, le talentueux caricaturiste (1) que le monde nous envie (y compris la Flandre), est interviewé par Vincent Peiffer dans le *Télemoustique* (14.11). En guise de mise en bouche, voici deux réponses de cet allègre pétroleur du "belge brol" :

V.P. — À force de se détester, on finit par détester ce pays ?

P.K. — De toute manière, comment aimer une photo floue ? On ne la voit jamais, la Belgique. On ne sait pas qui c'est. Quel dirigeant irait chercher des inculpés belges au Tchad ? Une délégation parlementaire de 110 membres répartis selon la clé D'Hondt ? Un fonctionnaire bilingue niveau 1 désigné par son ambassadeur faisant fonction ? Le prince Philippe, mais sans pouvoir faire d'autre commentaire à la descente de l'avion que "J'aime ma femme, nous attendons un quatrième" ?

V.P. — Tu es donc séparatiste ?

P.K. — Séparatiste, ça fait nationaliste flamand. Or, je n'aime pas l'épuration ethnique. Mais si les Flamands veulent la séparation, vivons notre vie ! Et s'ils



ne veulent qu'une Belgique incompatible avec le peu qu'il nous reste de dignité, quittons-nous aussi. Je ne me battrai pas une heure sur une barricade pour la Brabançonne, à côté d'un Flamand qui chante la Marseillaise. (Rire.) Et je ne signerai pas la pétition de Madame Machin-Chose. Léopold I^{er} a dit à la fin de sa vie : "Les gens de ce pays ne seront tranquilles que lorsqu'ils auront détruit leur existence politique." C'était un professionnel, Léopold I^{er} : on l'avait choisi pour ça, il a fait ce qu'on lui demandait et on l'a payé pour ça... Alors qu'on l'écoute ! (Rire.)

(1) Profitons de l'occasion pour faire une petite pub pour son dernier album intitulé "*Au pays des oranges bleues*" (éd. Luc Pire), que chaque citoyen(ne) francophone responsable (y compris Mevrouw Houard) devrait posséder !

❖ La rédaction et tous les collaborateurs de *Wallonie-France* ❖
 ❖ souhaitent à ses lecteurs et amis ❖
 ❖ une bonne et heureuse année. ❖
 ❖ Puisse-t-elle nous rapprocher du dénouement ❖
 ❖ que nous souhaitons tous ! ❖

Le réunionisme mûrit...

John Erler

La Wallonie est-elle mûre pour un «réunionisme» avec la France ?

Mûre, oui. Prête ? Difficile de répondre compte tenu de nos politiciens négociateurs marathoniens...

Mais « mûre », oui ! Cette conviction résulte de plusieurs constats récents. À commencer par mon merveilleux séjour de vacances dans les Côtes du Rhône. Du 1er au 15 septembre derniers.

C'est la première fois de ma vie que je consacrais une quinzaine au nord de la Provence. Très précisément dans le joli village de Mornas au pied d'une impressionnante falaise de plus de 130 mètres de haut qui porte toujours son magnifique château du XIIe siècle. Qu'ai-je découvert à Mornas ? Une étonnante convivialité. Tant au Bistrot de la Poste qu'avec les commerçants locaux. Avec aussi trois Vervétois installés dans le coin : la propriétaire de l'appartement que je louais, un photographe retraité et un ancien footballeur pro d'Anderlecht et de l'équipe nationale belge. Tous sont ravis d'habiter là-bas et ne se sentent nullement étrangers. Moi non plus je ne me suis pas senti étranger dans cette région que j'ai visitée de fond en comble.

L'accueil fut chaleureux partout. À Avignon que je connaissais déjà par son célèbre festival de théâtre. À Carpentras où la parfaite intégration des musulmans est aussi spectaculaire qu'étonnante. À Orange où l'on ne peut rester insensible à la beauté du Théâtre antique construit au 1er siècle de notre ère et parfaitement restauré. Et encore et surtout à Vaison-la-Romaine où je n'ai résisté ni à la ville haute et à son château du XIIe siècle, ni à son marché du mardi dans la ville basse. Une foule belgo-française incroyable se pressait sur cet immense marché !

Verviers-Vaison-Verviers

Et puis une délicieuse surprise ! Le 9 décembre dernier, le marché de Noël du quartier des Minières (le plus fréquenté à Verviers depuis 20 ans) avait

choisi pour thème : « *Les Minières s'offrent à la Provence* ». Avec pour invitée principale Véronique Dornière, créatrice de santons venue de... Vaison-la-Romaine.

Mais, ces derniers temps, les Provençaux n'ont cessé de rejoindre l'arrondissement de Verviers.

Le week-end du 23 novembre, les salles de l'Harmonie (toujours à Verviers) ont logé le « *Salon Provence Terroir* » : huile d'olive, confiserie, faïence, vannerie, santons, salaisons, savons naturels, lavande, bière, restauration. Plus un tournoi de pétanque ! La foule n'a pas boudé.

Le même week-end, à quelques kilomètres de là, le « *3e Salon des vins de la vallée du Rhône* » se tenait à Battice. Un fameux choix : Gigondas, Vacqueyras, Côtes du Ventoux, Beaumes de Venise, Valréas, etc.

Encore et toujours : le 24 novembre s'ouvrait le marché de Noël du Centre nature de Botrange. Un marché rebaptisé « *Buis-les-Baronnies* », du nom de cette commune de Haute-Provence jumelée avec la commune de Waimies. Jusqu'au 24 décembre, les Provençaux y proposaient leurs produits artisanaux. Une couturière y montrait comment utiliser la laine de mouton.

Liège-Champagne-Ardenne

Oui, le réunionisme est mûr ! Car les échanges avec nos amis français ne se limitent pas aux marchés de Noël. Les jumelages entre communes sont innombrables. À Francorchamps (dont je fus le dernier bourgmestre avant les fusions), on a célébré, il y a peu, le 40^e anniversaire du jumelage avec Pomard dont je serais étonné que vous ne connaissiez pas le vin prestigieux. En vacances (c'est la dernière fois que j'en parle), j'ai grimpé dans les rues de Séguret, l'un des plus beaux villages de Provence à 9 km de Vaison-la-Romaine. Séguret est jumelé avec Longchamps, village de la commune de Bertogne. Et je pourrais continuer cette interminable liste.

Je me limiterai à un dernier jumelage, officialisé dans les années '80, mais dont on ne parle plus guère aujourd'hui : le jumelage de la région Champagne-Ardenne avec la province de Liège.

Nous sommes proches des Français et ils sont proches de nous. L'afflux des étudiants d'Outre-Quévrain en est une autre preuve. La ministre de la Communauté française (et de la Région wallonne), Marie-Dominique Simonet, les a repoussés. Ce qui, à l'époque, a fait hurler Rudy Demotte qui soulignait les pertes pour le commerce hennuyer, les loueurs de « kots », etc. Aujourd'hui, Demotte est ministre-président de la Région wallonne. On ne l'a jamais entendu (publiquement) réitérer sa colère à sa ministre Simonet. Dommage !

Une évidence à rappeler sans cesse

« Il faut arrêter de dire que (la) conception (des Flamands à propos d'une Belgique minimale) est celle d'une minorité de politiciens coupés de leur population. Les politiciens flamands sont élus et réélus sur la base de programmes électoraux qui ne comportent de ce point de vue, aucune ambiguïté... »



(Réponse de Rudy Demotte, ministre-président wallon, à Isabelle Philippon (Le Vif/L'Express, 30.11).)

Les annexionnistes canadiens

Cédric Chopin

Le réunisme wallon n'est pas un cas isolé dans l'univers des idées politiques. En Europe et dans le Monde, des territoires de langue et de culture identiques sont séparés par une frontière artificielle. En Moldavie, au Kosovo, en Ukraine orientale, l'union avec la Roumanie, l'Albanie ou la Russie est régulièrement évoquée.

Ce "néo-irréductibilisme" pacifique et démocratique existe également au Canada. Bien que minoritaire, l'idée d'un rattachement aux États-Unis ne doit pas être jugée farfelue : sa mise en œuvre serait un événement de portée internationale.

Sans entrer dans les détails, un **rappel historique** est nécessaire. À compter de l'indépendance des États-Unis, reconnue en 1783 par le traité de Versailles, il a fallu plusieurs décennies pour stabiliser la frontière séparant le jeune État aux ambitions continentales, et les possessions nord-américaines de l'Empire britannique. Avant 1812, les limites s'étendent du fleuve Saint-Laurent à la région des Grands Lacs (jusqu'au lac du Bois, à l'est du lac Supérieur).

La guerre de 1812-1814 ne permit à aucun des deux camps d'affirmer son hégémonie. Les dirigeants britanniques luttèrent contre la contagion républicaine et démocratique ; les États-Unis quant à eux s'illusionnaient — déjà ! — sur le soulèvement et le ralliement qu'était censée entraîner leur offensive... Mais la plupart des colons canadiens restèrent passifs, face à un conflit aux motivations incertaines. Le traité de Gand de 1814, puis les accords de 1817-1818 fixèrent la frontière au 49° parallèle, du lac du Bois aux Rocheuses. En 1842, un nouvel accord précise le tracé frontalier du Saint-Laurent à la côte atlantique : des territoires sont échangés au profit respectivement du Maine et du Nouveau-Brunswick. Quelques modifications sont acceptées aux abords du Vermont et de l'État de New-York, et la région des Grands Lacs est délimitée plus précisément.

Enfin, en 1816, à la suite de rudes négociations, le traité de l'Oregon prolonge la césure du 49° parallèle jusqu'à la côte pacifique. La Grande-Bretagne conserve l'actuelle Colombie-Britannique, mais perd ce qui deviendra les États de Washington et de l'Oregon.

La frontière méridionale du Canada est donc le résultat de négociations diplomatiques menées par les autorités de l'Empire. Si patriotisme il y eut à cette époque de la part du "peuple canadien", il s'est manifesté sous la forme d'un attachement traditionnel à la monarchie, ce qui alors pouvait avoir un sens. Et encore en 1837-1838, le Canada a connu des épisodes de rébellion s'inspirant directement de la "Révolution américaine", contre des structures politiques coloniales devenues obsolètes.

La fixation définitive de la frontière n'empêcha pas les **poussées récurrentes de «rattachisme»** côté canadien, et d'**expansionnisme** côté états-unien.

Voici quatre exemples parmi d'autres :

— **durant la période 1830-1850**, la Grande-Bretagne aban-

donne les tarifs préférentiels qui protégeaient les produits canadiens de la concurrence en vertu de la solidarité impériale. Le libre-échange est instauré. Ces nouvelles règles sont perçues par la colonie comme un abandon de la Métropole. Certains, y compris au Québec, lancent, en réaction, des manifestes en faveur de l'annexion aux É.-U. Ainsi le 4 juillet 1849 à Chatham, ville du Nouveau-Brunswick, les habitants défilent en chantant le *Yankee Doodle*...

— **la guerre de sécession (1861-1865)** est un moment clé pour le continent. Plusieurs incidents impliquant la Grande-Bretagne enflamment les Nordistes (des navires de guerre sudistes sont construits à Liverpool). La paix revenue, les É.-U. exigent des compensations ; ce pourrait être la cession de l'Amérique du Nord britannique. Le gouvernement de Sa Majesté ne s'y oppose pas formellement, pourvu que les colonies réclament elles-mêmes cette issue...

En 1866, l'*Annexation Bill Act* est déposé à la Chambre des Représentants. Il autorise le Président à admettre au sein de l'Union les provinces canadiennes, sous réserve de l'acceptation de ces dernières conformément à la Constitution. Le projet ne fut jamais mis à l'ordre du jour, et jamais transmis au Sénat. Le contexte politique et diplomatique évolua : la **Confédération canadienne fut finalement fondée en 1867, par un vote du Parlement de Londres**, et malgré l'opposition franche de plusieurs provinces.

— **en 1867, la Colombie-Britannique**, alors simple "territoire", se trouve dans une situation précaire. Isolée des plaines de l'est par les Rocheuses, elle est désormais "coincée" entre le 49° parallèle et l'Alaska acheté à la Russie cette année-là (1). La question du rattachement a été ouvertement posée ; l'opinion publique était réellement partagée. Il faudra toute l'habileté des négociateurs fédéraux, et la promesse de la construction rapide d'un chemin de fer transcontinental (achevé en 1886), pour que les "canadianistes" l'emportent : la Colombie-Britannique devient une province en 1871.

Les débats du XXI^e siècle font écho à ceux du XIX^e : c'est la preuve de la permanence, sur la longue durée, des idées annexionnistes. C'est le signe également d'un malaise latent mais persistant.

Le problème de l'identité canadienne.

Le Canada moderne est donc le produit des rapports de force internationaux des XVIII^e et XIX^e siècles, et d'une évolution constitutionnelle et juridique graduelle. Les institutions coloniales puis fédérales se sont adaptées aux réalités économiques et sociales successives. Les principes de la démocratie et de l'État de droit, ainsi que la tradition parlementaire britannique, se sont implantés sans difficulté majeure.

Mais on serait bien en peine de déceler un "souffle", une **conscience nationale**, telle qu'elle existe ailleurs en Amérique (É.-U., Mexique, Brésil). Détail significatif : ce n'est qu'en 1982 que la dépendance envers le Parlement britannique a été officiellement abolie.

Pour éviter qu'à chaque génération le Canada ne soit contraint de justifier son existence, les questions qui fâchent sont soigneusement éludées, comme le soulignait dans les années '70 l'universitaire Brian Stock : *«le Canada, qui a le niveau de vie presque le plus élevé du Monde, possède aussi le niveau de vie spirituelle le plus bas de la Terre. Spirituellement, les Canadiens sont plus pauvres que les Indiens ou les Hottentots. Un Hottentot, au moins, (...) sait parfaitement bien qui il est; le Canadien, lui, sirote un autre whisky (...) et prétend qu'il n'y a pas de problème»*.

C'est un fait : l'identité canadienne (plus précisément anglo-canadienne) est essentiellement *négative* et *défensive* par rapport aux É.-U. Un "nationalisme canadien" se manifeste parfois, en matière économique ou dans la mise en avant de politiques jugées — souvent à juste titre — plus "civilisées" (santé, justice, etc.). Corollaire de cette "faiblesse identitaire", le Canada est traversé de clivages qui le fragilisent :

- entre anglophones et francophones ;
- entre la côte ouest et la côte est, séparées par 5.000 km, entre le Grand Nord immense et dépeuplé et le sud du pays, où résident, sur une bande frontalière de 150 km de large, 90 % de la population ;
- entre communautés ethniques et religieuses, car le communautarisme canadien a pris une tournure inquiétante. La politique des "accommodements raisonnables" destinée à l'origine à protéger les diverses minorités, dérive vers des tentatives d'instaurer la personnalité des lois (en usage en Europe au tout début du Moyen Âge...). Des militants et des juristes envisagent de donner force de loi civile à la Charia ou la Torah ! **Aucune démocratie ne peut survivre longtemps sur de telles bases.**

Qui sont, aujourd'hui, les annexionnistes ?

Schématiquement, on peut distinguer deux approches. L'une, fédérale, vise le rattachement de l'ensemble du Canada, chaque province devenant en conséquence un État d'Amérique. L'autre, provinciale, promeut l'intégration d'une province en particulier, indépendamment de la volonté d'Ottawa et du reste de la fédération. Cette distinction est largement artificielle — stratégiquement, ces deux points de vue sont complémentaires — mais permet de classer les organisations.

La première catégorie est représentée par l'association sans but lucratif *United North America* (www.unitednorthamerica.org) qui milite en faveur de la fusion dans le respect de la Constitution états-unienne et des traditions démocratiques des deux pays.

United North America se présente comme un collectif non partisan regroupant des citoyens venant de toute l'Amérique du Nord désireux de travailler à ce projet. Son fondateur, Jonathan Wheelwright, se considère lui-même, d'un point de vue politique, comme un indépendant.

La seconde catégorie comprend des organisations plus ou moins structurées. La plus importante, l'*Annexation Party of British Columbia* (www.annexationbc.com) est un véritable mouvement politique, fondé par R. Gordon Brosseuk, dont l'orientation est nettement conservatrice et libérale. Sa plateforme électorale fustige les taux d'imposition élevés "imposés par Ottawa", et propose de "laisser l'argent des gens dans la

poche des gens"...

De façon moins simpliste, le programme souligne les avantages dont bénéficierait la Colombie-Britannique devenue états-unienne : plus grande autonomie interne en matière de justice, d'éducation, de santé, etc. ; continuité territoriale de la côte ouest nord-américaine, d'où développement des transports routiers, ferroviaires et maritimes ; élimination des formalités inutiles (douanes etc...) ; d'une façon générale élargissement de l'horizon colombo-britannique dans tous les domaines (sports, marché du travail, universités, ...).

Annexation BC envisage la réunion en deux temps : d'abord s'affranchir de la fédération canadienne, donc devenir de fait indépendant, puis entamer les négociations pour devenir le "51^e État de l'Union".

Également représentatif, *Ontario USA* (www.ontarioussa.org), qui n'est "pas encore un parti politique" comme précisé sur le site internet. Ce mouvement en cours de constitution est centré sur l'Ontario, mais reconnaît que la sécession de la principale province du pays aurait un effet d'entraînement, et précipiterait sans doute la fin de l'État canadien.

Les arguments mis en avant sont d'ordre :

- économiques, car l'Ontario est l'un des principaux partenaires commerciaux des É.-U., **devant l'Union européenne** ; la zone des Grands Lacs serait enfin réunifiée.
- culturels et identitaires ; "la nation canadienne se définit par ce qu'elle n'est pas" (voir plus haut). De plus, la monarchie constitutionnelle n'a plus guère de signification. Les spécificités locales de l'Ontario seraient quant à elles préservées dans le nouvel ensemble.

Ontario USA s'attache à décrire précisément le processus juridique et constitutionnel qui devra être suivi. Le futur parti souligne avec malice que beaucoup d'Ontariens sont en faveur d'une meilleure harmonisation avec les É.-U. pour l'immigration, la sécurité etc., et envisagent même une union monétaire, mais qu'ils s'interdisent intérieurement d'en tirer toutes les conséquences...

Dans le même sillage, des sympathisants des autres provinces créent des sites internet, lieux de rencontre encore virtuels qui ne demandent qu'à se développer, à l'exemple de : www.nova.scotia.statehood.20fr.com en Nouvelle-Écosse.

Le talon d'Achille des annexionnistes : leur opinion sur le Québec.

Selon *United North America*, la "Belle Province" pourrait, sans problème particulier, être intégrée aux É.U. L'usage du français ne serait pas menacé, car *«contrairement au Canada, les É.-U. n'ont pas de langue officielle. (...) Bien que l'anglais soit sans nul doute dominant, les citoyens ont la liberté de communiquer dans la langue de leur choix. (...) Les agences gouvernementales ont l'obligation de fournir toute information concernant une politique fédérale dans la langue d'usage du citoyen, et ce gratuitement ; ce droit est garanti notamment par le titre IV du Civil Rights Act de 1964.»*

L'association précise que le Québec pourrait devenir le second État de l'union en terme de superficie, le 12^e État le plus peuplé, et pourrait envoyer à Washington, outre les deux sénateurs prévus par la Constitution, onze représentants à la Chambre...

Le Québec n'est donc pas reconnu comme une nation à part entière, ce qui constitue une **erreur d'analyse**, ainsi qu'une **faute stratégique majeure**. En effet, ce faisant, les annexionnistes suscitent inutilement la méfiance, et se compliquent singulièrement la tâche.

Rappelons cette évidence : bien qu'incontestablement nord-américains de par leur mode de vie, les Québécois se sont forgés au fil des siècles une identité spécifique, fortement enracinée, qu'il serait dangereux de minimiser. En clair, il est absolument improbable que l'intégration aux É.-U. bénéficie un jour d'un soutien populaire significatif.

Dans ces conditions, les annexionnistes, plutôt que de persister dans cette impasse, auraient intérêt à jouer la carte d'une *alliance tactique avec les souverainistes québécois*, afin de prendre en étau les "canadianistes". Pour cela, il leur suffirait de préciser explicitement et publiquement deux choses : que le Québec, si le Canada est dissous, choisira librement son destin par référendum ; et que les régions francophones du Nouveau-Brunswick (partie de l'Acadie), décideront de la même façon de rejoindre le pays de leur choix.

Pour les indépendantistes québécois, la perspective est évidente : sauf énorme surprise, un référendum dans un tel contexte est imperdable...

Que faudrait-il au courant annexionniste pour s'enraciner durablement dans le paysage politique canadien ?

Quatre conditions préalables semblent nécessaires :

1) **renforcer l'organisation des groupes provinciaux**, qu'ils soient constitués sous la forme d'une association ou d'un parti politique. De même, au niveau fédéral, la mise en place d'une structure collégiale politiquement neutre, accueillant lesdits groupes dans le respect de leur autonomie locale, serait certainement pertinente dans un souci de visibilité. Au sein de cette structure souple, les clivages idéologiques pourraient s'effacer ponctuellement, afin de recentrer la réflexion sur le "but ultime" : l'unification de l'Amérique du Nord anglophone.

2) **trouver des alliés, créer des réseaux**. La diversité de l'annexionnisme constitue un atout : elle permet de multiplier les contacts dans tous les milieux.

Les souverainistes québécois peuvent, nous l'avons vu, devenir des alliés objectifs. D'autres courants peuvent être associés. Les libéraux-conservateurs ont intérêt à créer des liens avec leurs homologues états-uniens aujourd'hui aux af-

faire. De leur côté, les progressistes états-uniens ont, eux, intérêt à se rapprocher de leurs amis canadiens, plus puissants et mieux intégrés au système politique au point de générer une admiration parfois excessive (voir les films de Mickael Moore). Une partie du monde des affaires et de l'industrie, des universitaires, des journalistes soutiennent déjà l'idée d'un effacement plus poussé du 49° parallèle, et ne seraient pas hostiles au principe de la réunion.

3) **afficher le principe de la "convergence préalable"**. Malgré les points communs, Canada et États-Unis demeurent très différents dans plusieurs domaines. De nombreux Canadiens pensent avoir beaucoup à perdre en cas de disparition de leur pays. Il est vrai que l'accès aux soins de santé est plus juste et plus facile au Canada ; que la violence et la délinquance sont plus limitées ; que la vente des armes est plus contrôlée ; que les comptes publics fédéraux sont bien mieux gérés ou que le monde politique est moins gangrené par l'argent.

Cependant, les études d'opinion indiquent qu'une majorité de citoyens états-uniens est favorable à une évolution de leur propre système sur ces différents points. « *Les divergences relèvent de l'action gouvernementale, non de la culture* », souligne Jonathan Wheelwright.

Il faut en conséquence soutenir tout projet, canadien ou états-unien, ayant pour objet ou pour effet de réduire ce genre d'oppositions.

4) **refuser toute ingérence officielle des É.-U.** Comme les Wallons à l'égard de la France, les Canadiens, même favorables au rattachement, n'apprécient guère que leur grand voisin se mêle de leurs affaires intérieures. Comme les Wallons, les anglo-canadiens doivent, seuls et sans contraintes, faire le cheminement politique et psychologique qui les amènera peut-être à la fusion. Ceci n'exclut pas que des citoyens ou des élus locaux états-uniens leur accordent un discret soutien, en vertu du principe de "non-ingérence, non-indifférence" que nous connaissons bien en Wallonie.

Les réunionistes wallons auront été frappés par les nombreuses similitudes qui rapprochent le Canada et la Belgique. Des échanges d'idées entre les deux rives de l'Atlantique constitueraient assurément une source d'inspiration réciproque et fructueuse.

(1) En mars 1867, sous la présidence d'Andrew Johnson, les États-Unis achetèrent l'Alaska à la Russie pour la somme de 7.200.000 dollars.

Sécession aux USA ?

Le Vermont, 14^e État admis dans l'Union en 1791 et riverain du Canada, connaît en ce moment quelques velléités d'abandon de l'Union.

Au nom du sauvetage du "crédit moral" des États-Unis, un groupe de citoyens du cru, animé par le professeur d'économie Thomas Naylor, entend proposer au gouvernement local de déclarer l'indépendance du Vermont, puis de de-

mander l'adhésion à la fédération canadienne !

L'histoire aurait-elle le hoquet ?
(source : *Marianne*, 03-09.11.07, E. D.).

"Ongeldig"

Le jeudi 25 octobre au conseil communal de Fournon, on a vu les élus de l'opposition (Retour à Liège) utiliser successivement le français, le wallon, le *plat-duits* (ou à l'allemande *Plattdeutsch*) et même l'anglais ! Recalée chaque fois par l'intraitable bourgmestre flamand Huub Broers qui ripostait à chaque intervention par "ongeldig" (pas valable).

Au moins ainsi on a reparlé de Fournon !

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Immigration

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

L'immigration influence toujours davantage nos sociétés qui deviennent de plus en plus multiculturelles. Des mesures d'accueil et d'intégration s'imposent partout, plus particulièrement encore dans les pays neufs, tels les États-Unis, l'Australie, le Canada. L'Union européenne, autre grande région d'immigration dont la source est devenue mondiale, réagit à ce phénomène, qui bouleverse ses vieilles traditions culturelles. Elle tente d'harmoniser les conditions d'entrée et de séjour auprès des États membres. La "Francophonie du Nord" n'échappe pas au problème.

Le Canada, avec ses 30 millions d'habitants et ses 200 groupes ethniques, doit répondre à une poussée moyenne de 230.000 immigrants et réfugiés par an. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, leur origine était principalement européenne. Aujourd'hui, c'est l'Asie qui en fournit les contingents les plus importants (Chine, Inde, Philippines, Pakistan), devant les États-Unis. La France occupe le huitième rang. Les principales Provinces de destination sont l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Cette immigration est régulée par le gouvernement du Canada, qui fixe des quotas annuels en accord avec les Provinces et les Territoires.

Le Québec dispose d'un statut particulier qui lui accorde un pouvoir spécial de sélection en vue de favoriser une immigration francophone. Selon son plan annuel, 50.000 admissions sont prévues pour 2007, dont une proportion de 60 % de francophones. Les arrivants étrangers qui n'ont pu démontrer une connaissance suffisante du français devront, selon le programme d'intégration, se plier à l'apprentissage contrôlé de la langue française. L'augmentation de la population active du Québec résulte à 70% de l'immigration. C'est bien pourquoi le Conseil supérieur de la langue française au Québec veille plus particulièrement à l'intégration linguistique des immigrants dans la société québécoise, et spécialement des femmes, autant par la connaissance que par la qualité de la langue. Les enfants des immigrants doivent fréquenter l'école de langue française, à l'exception de ceux dont le père et la mère ne sont pas citoyens canadiens mais dont l'un

d'eux a reçu un enseignement primaire en anglais au Québec. Rappelons que les 17% d'anglophones au Québec disposent de "facilités" assez voisines de celles que connaissent les Bruxellois francophones.

Tous les pays d'accueil pratiquent diverses mesures d'accompagnement pour réduire les difficultés socio-économiques des immigrants. En outre, la maîtrise de la langue du pays de destination commande la réussite de l'intégration. C'est l'objectif que poursuit le Québec afin de sauvegarder son patrimoine socio-culturel, maintenu intact depuis plusieurs siècles.

L'immigration est devenue aujourd'hui un élément constitutif de nos sociétés, nonobstant les affrontements passionnés qu'elle suscite. L'exemple du Québec, soucieux de ses traditions et cependant ouvert au monde, démontre qu'il existe des solutions. En Europe, tandis que la Belgique recense une population étrangère de 8,2%, le petit Luxembourg enregistre le taux le plus élevé d'arrivants, soit plus de 2% par rapport à sa population, qui compte 37% d'étrangers. Sa stabilité n'en est pas affectée...

La France, pays traditionnel d'immigration, a connu deux grandes vagues après les guerres de 14-18, pour compenser les pertes en hommes, et de 40-45, pour accélérer la reconstruction. Aujourd'hui, on y dénombre 4,5 millions d'immigrés, dont 1,5 million provient de l'Union européenne, 300.000 du reste de l'Europe, 1,3 million du Maghreb, 600.000 d'Afrique subsaharienne, autant que d'Asie. À peine 35% maîtrisent le français, dont la connaissance suffisante conditionne l'octroi d'une carte de résident. L'État prend en charge les frais de formation des arrivants.

Si l'immigration constitue un défi pour tous les États, qui peuvent y trouver le meilleur comme le pire, il se pose également à la "Francophonie du Nord", qui doit aussi donner sa réponse.

Source : La Francophonie dans le monde, 2006-2007. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Avis à nos lecteurs

L'actualité confirme nos prévisions: la Belgique est à bout de souffle.

La Flandre impérieuse se raidit et frappe. À répétition et sans se gêner. En réponse, la Wallonie et Bruxelles s'interrogent encore, tergiversent.

L'ébranlement et le doute ont gagné l'ensemble de la société.

L'éclatement de l'État est dans toutes les têtes.

Que faire, nous les Wallons? Parler autour de nous, calmement, de la solution la plus sûre, la plus durable: le retour de la Wallonie à la France.

La France nous intéresse. Nous intéressons la France.

Lecteur, lectrice, votre conviction est solide et vous détenez l'information.
Distribuez largement notre revue !

N.B. : Instructions en dernière de couverture. La rédaction

Cessons de nier l'évidence

Pierre Mélot

Depuis longtemps, et particulièrement en cette période de négociations gouvernementales fédérales extrêmement tendues, désespérées ?, il est de bon ton, chez de nombreux hommes (et femmes!) politiques belges, principalement francophones, de gommer sans cesse et ostensiblement l'importance des langues dans la vie de l'État. *Tout sauf les questions linguistiques !* Ne nions pas complètement qu'ils puissent, d'un certain point de vue, avoir quelques raisons d'être prudents à cet égard, en pacifistes innés qu'ils s'efforcent de rester. N'empêche. La trouille au ventre et l'œil rivé sur leurs scores électoraux, ils prétendent obstinément ne vouloir évoquer que, selon eux, les "vrais" sujets — les questions socioéconomiques —, repoussant le plus loin et le plus tard possible le règlement du contentieux d'ordre linguistique qui mine la Belgique. Or s'il est un élément capital, "fondamental" même, qui régit les rapports des individus et des groupes humains, c'est bien leur langue, instrument par excellence par lequel vont transiter tous les messages individuels et collectifs et autour duquel va se construire l'essentiel de leur identité, y compris politique. Refouler indéfiniment cette réalité ne peut que conduire à bien des déboires...

C'est autour d'une langue — la Flandre nous en administre la preuve plutôt deux fois qu'une — que se forge et s'organise véritablement la vie d'une communauté, à plus forte raison si cette dernière aspire au statut respectable d'État. Et pour peu que la communauté en question souffre de quelque frustration ancestrale (ce qui est le cas de la Flandre), l'État — ou le quasi-État — qu'elle s'efforce de créer à son profit risque de prendre, tôt ou tard, les contours d'une nation offensive. Attaquer pour se défendre... Si, tout au long de ce processus identitariste, cette communauté de plus en plus nationaliste vient à considérer qu'elle manque d'espace vital et se sent suffisamment sûre de soi (deux éléments qui travaillent la Flan-

dre en profondeur), elle se mettra très probablement à empiéter — ouvertement ou insidieusement, exploitant la loi ou la trituration — sur les territoires avoisinants qu'elle se sent apte à dominer, à commencer par les plus proches (les communes bruxelloises et Fourons, par exemple). De plus, si cette Région en mal d'État détient, dans les limites frontalières qu'elle partage encore avec d'autres Régions de son pays, ET la supériorité numérique ET l'avantage d'une forte motivation pour les langues étrangères lui venant précisément de la faible représentativité de sa propre langue, ses voisins immédiats n'ont qu'à bien se tenir... Il leur faudra subir sans arrêt des actes de harcèlement dépassant largement les seuls aspects strictement linguistiques. Il leur faudra aussi déployer, jusqu'à l'usure, une énergie folle pour régler le moindre problème de cohabitation. Pour le dire crument, ils enrageront, rongés de l'intérieur par un adversaire sourcilieux, hargneux et finalement destructeur. Voilà dans quel climat linguistique pourri se débattent de plus en plus d'habitants « de la nation introuvable » (*) dans laquelle nous, Wallons, sommes nés.

En dépit de ce genre de difficultés inhérentes à la composition de l'État belge (ou plutôt à sa décomposition !), *il faut continuer à vivre*, se dit avec bon sens le citoyen wallon, *même dans cette atmosphère empoisonnante. On n'a pas trop le choix...* Ne lui serine-t-on pas, à ce Wallon disposé à le croire, que le néerlandais est indispensable pour trouver un emploi, en particulier dans la Région bruxelloise ? Et voilà l'aspect linguistique prétendument négligeable qui revient au galop ! À cet égard l'école, wallonne comme bruxelloise, occupe évidemment une place de premier plan dans la transmission du bagage linguistique nécessaire. Et quelles que soient leurs positions personnelles en la matière, reconnaissons que les enseignants tentent de cerner au mieux les aptitudes, les aspirations des élèves et les options de leurs parents afin

d'orienter leur choix vers la langue étrangère la plus appropriée.

Pour avoir, au début de ma carrière d'enseignant, joué avec honnêteté et conscience professionnelle l'intérêt d'un futur élève contre l'évidence (**), j'ai usé inutilement ma salive et quand même perdu le "match" qui m'opposait à lui. Lisez l'histoire vraie ci-dessous datant des années 1970 — mais se répétant à chaque rentrée scolaire — et faites-en profiter, en 2008, vos amis et connaissances encore belgicains ("belgicards" comme les qualifie, en français plus compréhensible par tous, l'hebdomadaire *Marianne*). Les temps ayant bien changé dans le pays depuis cette époque déjà lointaine, vous comprendrez, au bout de ce récit, que ma conscience professionnelle me ferait tenir aujourd'hui, sans hésiter, le discours de l'évidence.

Histoire vécue

Nous sommes à la fin du mois d'août, dans la salle des professeurs d'une école de menuiserie, d'ébénisterie et de tapisserie-garnissage de Wallonie. Assis à une belle table en chêne, un professeur de langues (moi), préposé ce jour-là à l'inscription des nouveaux élèves. Face à l'enseignant de faction (vous savez maintenant qui !), un couple d'une trentaine d'années accompagné d'un jeune garçon tenant contre lui son bulletin de fin d'études primaires. Les parents me déclarent qu'ils désirent inscrire leur enfant dans la section de menuiserie, leur fils ayant pris goût pour ce métier au contact d'un oncle, entrepreneur menuisier de son état. Je leur explique que le choix de la section se fera plus tard et qu'en première année de l'enseignement secondaire, seules deux options doivent être précisées : le cours dit philosophique (morale laïque ou religion) et la langue étrangère, anglais ou néerlandais (l'allemand n'étant pas suffisamment réclamé dans l'école pour justifier la création de ce cours).

La question du cours philosophique rapidement réglée, j'attends, le stylo en l'air, leur décision quant à la langue étrangère. Regards inquiets du fils vers ses parents, sa mère surtout, et mutisme embarrassé du trio. Rompant le silence, je m'informe des raisons de leurs hésitations. Sans attendre la réponse, l'enfant baisse les yeux et, sur le point de pleurer, se cramponnant des deux mains à sa chaise, agite la tête de droite à gauche dans une attitude mêlant tristement opposition et résignation. Manifestement, le sujet est épineux et divise douloureusement la famille. Au bout de quelques instants, la maman se lance : *Mon fils veut apprendre l'anglais* (ce dont je ne doutais pas une seconde), *comme ses copains. Mais nous sommes en Belgique, Monsieur ! Il aura besoin du flamand*, poursuit-elle avec vigueur. Quant au père, il semble qu'il n'ait pas d'avis arrêté sur la question, tout en laissant entendre qu'il aurait plutôt une préférence, comme son fils, pour l'anglais. Résultat : un et demi contre une ! Presque l'égalité... Qui va l'emporter ?

Ai-je la tête du Belge de pure race ?

Cette mère tiraillée voit-elle en moi le représentant de l'autorité susceptible d'appuyer son point de vue ? Toujours est-il qu'elle se souvient qu'elle pourrait solliciter mon aide puisque vous, *Monsieur, vous fréquentez sûrement les Flamands. N'est-ce pas que mon fils sera content de parler flamand un jour ? Expliquez-lui, Monsieur le professeur, peut-être que vous, il vous écouterait !* Que répondre ? Laisser parler ma conviction intime et argumenter, au contraire, en faveur de l'anglais ou prendre en considération, sans états d'âme, le cas particulier de ce jeune garçon, probable futur menuisier ? Je demande à voir le bulletin de l'école primaire. Les enseignants savent par expérience que ces notes antérieures, sans enfermer l'enfant dans un cadre scolaire immuable, peuvent donner une idée du niveau d'études auquel l'enfant pourra prétendre avec le plus de chances de succès. On y trouve aussi, parfois, des indications utiles sur l'orientation à recommander ou à déconseiller. Au travers des notes et des appréciations, je découvre un écolier aux per-

formances très moyennes. Ce qui laisse deviner deux choses : un parcours scolaire qui ne dépassera sans doute pas l'enseignement secondaire professionnel, suivi d'une carrière de menuisier (ou d'un métier manuel apparenté) qui, selon toute probabilité, se déroulera dans sa région natale, la Wallonie, en débordant peut-être sur la Flandre et Bruxelles.

Sur un ton informatif mais le plus neutre possible et sans regarder aucun de mes interlocuteurs dans les yeux, j'entame alors ma plaidoirie en faveur... du néerlandais. L'affaire est délicate : il se peut que ce futur élève contrarié dans ses désirs se retrouve en fin de compte dans ma classe de néerlandais ! Nos rapports risquent d'être ternis dès le départ et l'application au cours pourrait s'en ressentir. Mais, passons outre ! Avec le secours de la pédagogie... Ce qui compte, c'est l'enfant lui-même, ce dont il a besoin prioritairement pour la suite de son existence en fonction de ce qu'il est.

Je développe donc, en des termes à sa portée, un premier argument dont je connais, grâce aux témoignages d'anciens élèves ouvriers-menuisiers ou devenus patrons d'entreprise, la pertinence et la valeur. Ainsi, quel employeur wallon ou bruxellois ne sera pas heureux de disposer de personnel capable de s'expliquer, sur un chantier, avec des collègues appartenant à des entreprises néerlandophones ? Ce sera tout bénéfice pour la coordination voire la sécurité du travail et, par ricochet, pour l'entreprise elle-même. Quant à l'ouvrier faisant office d'interprète en l'absence du patron, à la place du contremaître, si imparfaites soient ses connaissances en néerlandais, il sera le borgne au pays des aveugles, le collaborateur plus évolué très précieux aux yeux de son patron. Cela peut compter pour beaucoup dans la stabilité de son emploi, et aussi dans son avancement et sa rémunération...

Silence et perplexité de l'autre côté de la table. Papa et maman guettent la réaction de leur fils, qui ne bronche pas. Je reviens à la charge, plus directement. *Et si, plus tard, tu deviens patron d'entreprise, comme ton oncle ? Tu se-*

ras bien obligé, pour décrocher des commandes en pays flamand, de lire les plans, les cahiers des charges en néerlandais, hein ? Tout n'est pas traduit en français... Peut-être aussi de répondre à des questions au téléphone ? Tu ne crois pas que cette langue est très utile dans le métier que tu as choisi ?

Un hochement de tête affirmatif m'indique que la réflexion fait son chemin. Je poursuis dans le même sens : *Tu sais, ton oncle entrepreneur reçoit sûrement de la documentation technique présentée uniquement en néerlandais. Les Hollandais et les Flamands sont très avancés dans les produits préfabriqués : les portes et les fenêtres, les escaliers, les volets, en bois, en aluminium, en plastique... Il s'agit de comprendre tout ça, de visiter les foires professionnelles, de discuter avec les représentants, les clients. C'est plus facile quand on a quelques notions de néerlandais. Tu y as pensé ?*

Intervention du père : *Écoute, Thierry, je trouve qu'il a raison, le professeur. Et Maman est du même avis. Si ton copain Bernard a choisi l'anglais, c'est parce que lui, il veut devenir technicien dans l'aéronautique. Et là, l'anglais est très important... Mais pour toi, ce qui est le mieux, c'est le néerlandais. D'accord ? — Oui, Papa. — Alors, qu'est-ce qu'on décide ? L'anglais.*

Et voilà comment l'évidence (anglo-américaine) — tel un rouleau compresseur — balaie toutes les autres considérations, aussi concrètes, aussi utilitaires, aussi proches et belgo-belges soient-elles...

(*) Nation introuvable : expression prémonitoire empruntée à François Perin, professeur émérite de droit constitutionnel de l'université de Liège, ancien président du Rassemblement Wallon et ancien ministre de la Réforme des Institutions, auteur de l'ouvrage *Histoire d'une nation introuvable* (éd. Paul Legrain, 1988).

(**) Évidence. Selon le Robert : caractère de ce qui s'impose à l'esprit avec une telle force qu'il n'est besoin d'aucune preuve pour en connaître la vérité, la réalité.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

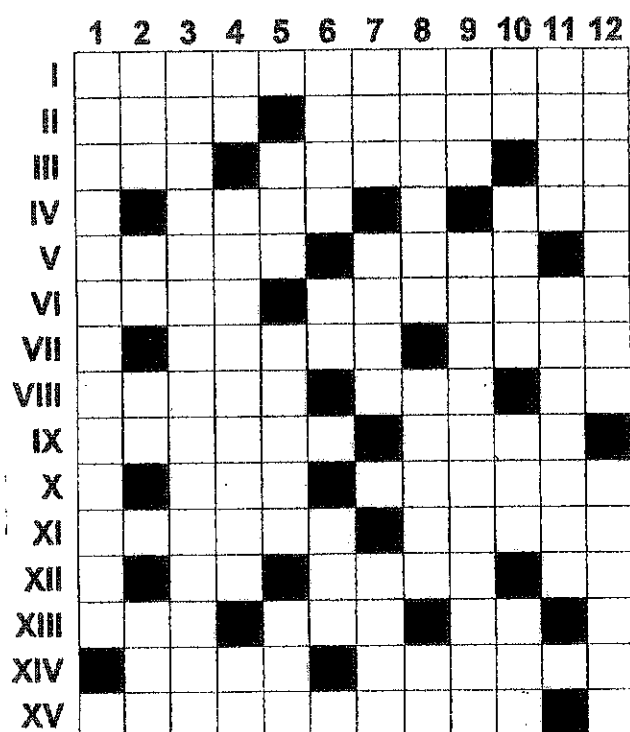
Depuis trois numéros, nous vous mettons l'eau à la bouche, ou plutôt, nous vous mettons des mots en bouche... Des mots, parfois exotiques, de la gastronomie moderne que nous puisons, rappelons-le, dans le petit recueil édité par la Communauté française « La langue dans les assiettes ».

En voici un nouveau quintette. Qu'évoquent-ils pour vous?
dim sum — falafel — houmous — miso — tandori.

Avouons-le : ces mots — et ces mets — sont peu courants sur le continent européen. Si vous ne pouvez aller les goûter sur

place, vous pouvez au moins vous en faire une idée en acquérant l'ouvrage en question à l'adresse électronique suivante: secretariat.lngfr@cfwb.be ou en téléphonant au numéro 02 413.32.74 (Mme Nathalie Marchal). Prix: 1,5 €.

Mots croisés / N°76 — TITRES



HORIZONTALEMENT: I. Poème de Rimbaud. II. Se noya en son nom propre — Noir le blanc y crisse. III. Prénom masculin — Sirène de caniveau — Pour finir à la fin. IV. Pas très catholique — Cri de croix. V. Suspension — Dans un titre de Melville. VI. Un cochon y sommeille toujours — Réglerai. VII. Paresseux — Bande. VIII. Suit — Distrain — Haïe à l'extrême. IX. À mettre de son côté — Titre de Cendrars. X. Ô Rage ! — Archipel de Soljénitsyne. XI. Se débrouillera — Vacciné ? XII. Titre — Garnit de voiles — Gaz. XIII. Pigeonnée — Fit donner Maïzena ? — Tendance. XIV. Traduit l'effort — Gorges profondes. XV. Titre de Jack London.

VERTICALEMENT: 1. Titre de Saint-Exupéry. 2. Titre pour soi — Ruban noir — Paire Sévère — Étoiles du Nord. 3. Titre d'Albert Cohen. 4. En plein centre de Caen — de Tom Sawyer, de Tintin par exemple — Lien. 5. Étalage pour confitures — Avoir l'air — Plusieurs leu. 6. Piège de naufrageurs — Pas nécessairement pu — Fait !. 7. Se jette dans le Rhin — Aime qui châtie bien — Lignée. 8. Titre de Jarry — Dans un titre de Giraudoux — Préfixe. 9. Dans un titre de Stevenson — Titre de Zola. 10. Va avec Té — Dans un titre de Charlotte Brontë — Rêve d'Icare ? — Oui, au contraire !. 11. Une bataille, dans un titre de René Clément — Dénaturés, dans un titre de Vercors. 12. Auteur de titres en - 480 — Roche à micas.

Christian Baré

Le syndrome de la blonde

Notre ami Pierre-René Mélon donne aux lecteurs de *La Libre* (08.12) une piste de réflexion où se mêlent les Belges francophones, les Flamands... et les blondes ! Nous en extrayons les passages suivants :

«À la fréquentation des blondes, disent les études, "les hommes éprouvent des problèmes au niveau de leurs capacités intellectuelles et voient leur quotient intellectuel baisser". Pourquoi ? Parce que les blondes fascinent (...) Cette découverte apporte un éclairage intéressant sur le mal belge. Les franco-

phones, fascinés par la pugnacité, l'esprit collectif et le dynamisme des Flamands, se comportent avec eux comme avec les blondes : ils abaissent leur seuil d'intelligence pour les séduire ou pour éviter de les perdre. (...) La fascination du "sud du pays" envers le modèle iconographique flamand précède les réussites économiques du "nord du pays" (...) Elle trouve son origine dans l'image essentiellement brueghelienne (certains diront bourguignonne) que les historiens du XIX^e siècle ont donnée de la Belgique (...) Cette flamandisation ou "blondisation" à outrance du concept Belgique entraîne aujourd'hui des conséquences inattendues et dramatiques

(...) Les relations parternalistes des francophones belges envers les Flamands se sont reconstruites sur un schéma pervers de fascination et d'aveuglement (...)

La conclusion est simple : le Belge francophone doit cesser d'hésiter entre "Auprès de ma blonde qu'il fait bon dormir" et "ne me quitte pas... tout peut s'oublier" : il doit d'abord se réveiller de son sommeil belge, ouvrir les yeux, recouvrer enfin sa mémoire française et, grâce à elle, rompre le charme débilisant du modèle blond. Étonnant, non ?

Marc De Middeleer

DES GOÛTS ET DES COULEURS

Valenciennes accueille Pharaon

Edwine Fastrez-Levecq

Au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, jusqu'au 20 janvier prochain, le grand public est convié à une rencontre exceptionnelle avec Pharaon, homme, roi, dieu. Trois mille ans d'Histoire résumés en 248 pièces originales, pour 70 d'entre elles, du musée du Caire et du Louvre. Les Pharaons régnèrent, en effet, de 3100 avant J.-C., date de l'unification de l'Égypte, à 30 avant J.-C. quand la mort de Cléopâtre marqua la fin de l'indépendance du pays.

Répartie en huit espaces qui dévoilent chacun une facette de Pharaon, l'exposition se veut avant tout didactique et très accessible

Pharaon : son image, sa représentation

C'est un homme, on l'a dit. On va donc pouvoir reconnaître son visage. C'est précisément le beau visage peint de Toutânkhamon (1336-1327 avant J.-C.) qui accueille le visiteur à l'entrée.

La statue de quartzite mesure 3 mètres de hauteur et pèse 4 tonnes. L'homme est jeune, le visage serein, il n'éveille que grandeur et magnificence, bel exemple de l'aspect monumental, le plus frappant, de l'Égypte ancienne. Sphinx, colosses, hautes façades des temples ne sont là que pour impressionner le visiteur, voire l'ennemi.

Onze autres statues et reliefs représentent des rois avec leurs attributs royaux, signes de leur origine divine. Sur la tête, ils portent une coiffure rayée, sur le front un cobra, symbole du dieu soleil capable de foudroyer l'ennemi.

Les couvre-chefs blanc et rouge signent l'unité du Nord et du Sud de l'Égypte.

La crosse et le fléau représentent les deux sceptres les plus importants.

Pharaon roi.

À la tête d'un État centralisé, il est le garant de la prospérité de l'Égypte. Il est entouré d'une administration très hiérarchisée. À son service, une armée de scribes, dirigée par un grand prêtre, a pour mission de répartir équitablement les richesses d'un bout à l'autre du royaume.

C'est un roi victorieux, toujours représenté comme tel, garant de l'intégrité territoriale et pacificateur de l'univers.

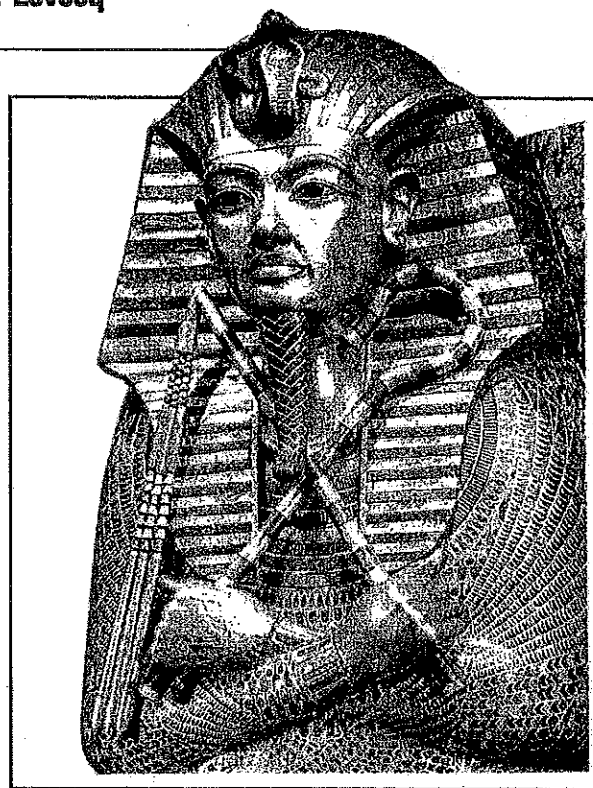
On le voit, représenté sur les murs des temples, massacrant ennemis ou animaux terrifiants.

C'est grâce à la littérature du Nouvel Empire (1550 à 1069 avant J.-C.) et aux représentations des tombes que l'on peut imaginer la splendeur des palais royaux et de leurs jardins. Construits en briques crues, ils n'ont pas résistés au temps.

Quant au mobilier royal, celui retrouvé dans la tombe de Toutânkhamon par Carter en 1922, illustre magnifiquement le raffinement de la cour.

Pharaon dieu?

Pharaon n'est pas dieu. Il dialogue avec les dieux au nom du peuple. Il est prêtre, officie dans le temple à l'occasion des grandes célébrations. Les bas-reliefs des temples multiplient les images de Pharaon face à la divinité et accomplissant les différents rituels. Dès le lendemain de son accession au pouvoir, tout le village d'artisans de Deir el-Médineh, à Thèbes sur la rive gauche du Nil, s'active pour préparer la survie du Pharaon. Certains creusent et décorent



la tombe royale, d'autres préparent le mobilier funéraire, voire les funérailles !

C'est ainsi que la dernière section de l'exposition nous révèle le trésor des tombes royales inviolées de Tanis, découvert en 1939 et conservé au musée du Caire. On y voit, entre autres, l'éblouissant masque d'or et des bijoux précieux.

Nous sortirons conquis par une des plus brillantes civilisations de l'Antiquité. À la tête du plus vieil État de l'humanité, Pharaon régna sans partage sur un immense territoire unifié.

Détenteur de la vérité et de la justice, il instaura l'harmonie entre les dieux et les hommes.

* * *

Où ? Au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, Boulevard Watteau.

Quand ? Jusqu'au 20 janvier 2008.

Combien ? Entrée gratuite pour les moins de 11 ans ; 2 euros au lieu de 8 pour les seniors.

Rens. : tél. 00 33 327 22 46 90.

«Pourquoi la Belgique ne s'aime plus»

Marianne (n° 552, 17-23.11) a eu l'excellente idée de prier Élie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël à Paris et chroniqueur à l'hebdo, de jeter un œil sur la Belgique. Dans un raccourci saisissant, l'historien retrace non seulement le parcours de l'État belge, sourdement miné dès sa naissance par «un irrédentisme linguistique néerlandophone», mais résume d'abord «les trois siècles de divorce» qui l'ont précédé, ceux des Pays-Bas bourguignons, espagnols puis autrichiens sans oublier les périodes française et hollandaise. Cette plongée dans un lointain passé était nécessaire pour la bonne compréhension des lecteurs, les Français bien sûr, mais aussi les nombreux Bruxellois et Wallons trop souvent abreuvés de lieux communs.

Dans son article — les mots "pénétrante analyse" conviendraient mieux —, nous nous contenterons d'en reprendre quelques passages qui expliquent pourquoi l'État belge est actuellement dans un cul-de-sac.

«Une grande vérité des temps modernes se vérifie une fois de plus : c'est l'État qui fait la nation, pas l'inverse. Au

nord, un État puissant finit par fabriquer une nation néerlandaise (ndlr : les Provinces-Unies en 1579) initiée par une langue et une religion nationales, des institutions originales, une vocation maritime, coloniale et commerciale».

Au sud, rien de pareil ! Enfin, en 1830, «le nouveau royaume se présente sous d'heureux auspices. Il est riche, héritier d'une civilisation urbaine brillante, doté d'élites intellectuelles remarquables...» Mais cet État sera-t-il jamais un État-nation ? se demande É. Barnavi et il poursuit :

«Voici que, au tournant du siècle, Henri Pirenne commence la publication de sa monumentale Histoire de Belgique, destinée à conférer à ce pays neuf la dignité des temps immémoriaux. Si la Belgique a vu le jour, explique en substance le grand médiéviste, c'est parce qu'un peuple belge existe, depuis la nuit des temps. Ce n'est pas un hasard si les Pays-Bas se sont scindés au XVI^e siècle, c'est la logique de l'histoire nationale qui l'a ainsi voulu. Au nord, des Germains, au sud, des Gaulois ; là-bas, des néerlandophones, ici, des francophones ; au-delà de la frontière, des protestants, en deçà, des catholiques... Tout cela ne tient pas la route, bien entendu. Les principaux foyers du calvinisme révolutionnaire se sont allumés dans les grandes cités industrielles et commerçantes du Sud ; à ce moment, la division entre Germains et Gaulois n'avait plus aucun sens depuis belle lurette, la plupart des Belges sont néerlandophones. Et si la division religieuse

est bel et bien une réalité, elle fut le résultat de la conquête militaire et de la division politique qui s'ensuivit plutôt que l'inverse. Mais que la vision de l'histoire du grand Pirenne fût fautive n'était pas particulièrement grave : un peu partout en Europe, ce fut le travail des historiens que de mythifier le passé de leurs peuples pour bâtir une conscience nationale. Ce qui était grave, c'était que, sans le soutien d'un noyau de vérité, le mythe tournait à la fable et s'avérait parfaitement inopérant.

En effet, afin qu'un mythe historique fonctionne, c'est-à-dire fabrique de la légitimité, il lui faut s'appuyer sur une conscience forte d'appartenance, au moins des élites, à un ensemble qui transcende les divisions sociales traditionnelles, et que cette conscience d'appartenance se traduise par un désir d'État. Or, la bourgeoisie francophone wallonne et flamande, qui a fait la révolution et porté la Belgique sur les fonts baptismaux, n'a pas vraiment le sens de l'État. »

Rappelant in fine la double bourde d'Yves Leterme (celle du 21 juillet), Élie Barnavi se dit certain qu'ailleurs, cela aurait mis un point final à sa carrière politique. Pas en Belgique, puisque le journal flamand De Standaard s'est borné à écrire que «les Belges ne sont pas nationalistes — du moins pas nationalistes belges, aurait-il pu ajouter».

Et l'historien d'en conclure : «Est-il symbole plus éloquent d'un État qui a perdu l'appétit de vivre ?». En effet.

Jacques Liénard

«Supprimer ce pays qui ne tient pas debout»



lance, sans hésitation, François Perin à La Libre (06.11), faisant sien le jugement réaliste d'un journaliste de l'Economist : la Belgique a cessé de jouer le rôle de tampon entre la France et la Grande-Bretagne.

Oui, mais comment procéder ? demande Vincent Rocour. «Les Flamands peuvent se "néerlandiser". Et les Wallons se "franciser"» réplique l'ancien ministre des Réformes institutionnelles. Et de rappeler opportunément que les artistes belges francophones ont toujours dû aller chercher la consécration à Paris. Mais il y a un os, ironise-t-il, «les hommes politiques ne seraient plus rien. Di Rupo, il n'est plus rien sans la Belgique». Même pas dans «un Royaume de Belgique rési-

duaie (à la mode de Francis Delpérée), dérision de la dérision» !

Et Bruxelles ? «Une ville libre internationale n'a même pas l'obligation de se faire reconnaître par l'ONU» et tous ses habitants — 150 nationalités ! — en seraient les citoyens et éliraient leur assemblée et leur exécutif.

F. Perin reste conscient de la gravité de la crise et n'exclut «ni le coup de force ni, à (son) grand dam, parce qu'il est un non-violent, la violence. Il y a des enragés du côté flamand qui ont les nerfs tendus. Ils ont un complexe de revanche. Et veulent reprendre Bruxelles...»

Quant aux partis francophones en plein désarroi, ils «vont sans doute lâcher quelque chose pour sauver la patrie (qu') ils sauvent comme cela depuis 1950.» Et, ce qui n'arrange rien, c'est l'ambiguïté dans laquelle les Flamands se complaisent : «Ils ne savent pas exactement ce qu'ils veulent» ! J. L.

**ÉDITORIAL****LA CRISE ENSEIGNE...**

Le gouvernement, prédit pour le 11 novembre par l'abonné aux bourdes Louis Michel, pour le 15 par le "peleur d'orange bleue" Didier Reynders et pour la Saint-Nicolas par des scribouillards en mal d'émerveillement, est toujours du domaine de l'énigme en ce jour où je remets ma copie. Bienheureuse crise, écrivais-je dans le n° précédent. Elle n'a cessé depuis d'augmenter ses bienfaits. Progrès rapide du séparatisme dans l'esprit public. Vision de plus en plus claire en Wallonie de la marche par étapes bien préparées de la Flandre vers son indépendance avec un mésusage, conscient ou non, des concepts intermédiaires : fédéralisme de responsabilisation (sic), confédéralisme, etc. Discredit d'une classe politique traditionnelle qui s'obstine à étonner un passé qui croule. Dissipation de la croyance, naïve et erronée en la sagesse suprême d'un roi ramené par les événements aux proportions d'un homme de trempe médiocre à l'ordinaire et que déboussole la perte de ses repères.

Certes, l'imbécillité tressaille encore. Je n'évoquerai pas avec désinvolture la trentaine de milliers d'aveugles mis en mouvement, le 18 novembre, moins par la simplette Mme Houard que par les relais médiatiques et partocratiques du Système. Je ne gloserai même pas sur le nombre, visiblement gonflé, des manifestants recensés de source officielle. C'était le désolant spectacle d'un belgicisme rémanent dans l'opinion francophone (bruxelloise surtout) en dépit de toutes les leçons de l'actualité. Je préfère observer, après bien d'autres, qu'il a laissé de marbre la Flandre profonde, qu'il n'a donc infléchi en rien le cours de la crise et qu'il faisait moins penser chez nous à une insurrection de la pensée qu'à l'engagement d'une dernière réserve dans une bataille perdue. Les dirigeants dits socialistes et humanistes, qui se sont commis dans ce troupeau d'ilotes conditionnés, ont donné la petite mesure de leur capacité d'évaluer les faits et, selon la maxime de Richelieu, de rendre possible ce qui est (depuis longtemps) nécessaire.

Bataille perdue pour ces gens-là, car plus personne de sensé ne nie que sortira du chaudron de la crise ce qu'ils proclamaient ne vouloir à aucun prix : une grande réforme de l'État fédéral qui rendra plus proche et plus facile sa disparition pure et simple. On va dans le sens du confédéralisme, a dit M. Reynders. Simple figure de style pour exprimer que la formule va commencer à sortir de l'abstraction. Mais comme Wallonie Libre s'évertue à le répéter, il est indispensable de refuser que la transformation s'opère selon l'ordre du jour flamand, c'est-à-dire en laissant le nord imposer le partage prioritaire de ce qui lui convient. Pour que l'accord équilibré dont se gargarise la logorrhée du Système en soit vraiment un, il faut opposer nos revendications à celles du camp d'en face. La simplicité de cet énoncé ne doit pas masquer la difficulté de la solution. D'abord, comme je l'ai déjà souligné, les états-majors francophones — divisés, mais passons là-dessus pour l'instant

— sont confrontés à une situation qu'ils n'ont ni prévue ni préparée, et cela parce qu'ils se cramponnent à l'idée (si l'on peut ici parler d'idée !) qu'il faut sauver la Belgique, au lieu d'admettre que sa cause est désespérée. "Il ne faut pas détricoter le pays" nous serinent les Di Rupo, les Maingain et les Milquet, tandis que les mailles sautent l'une après l'autre. Ce n'est plus un principe d'action, c'est un rite inopérant de magie incantatoire. En s'absentant un instant du bon sens pour entrer dans leur point de vue, nous les invitons à voir que le seul moyen de conserver — quelques temps — leur chère Belgique et son trône, est précisément de consentir à un large détricotage de ce qui lui reste de cohésion. Les Flamands sont prêts à traiter sur cette base-là aujourd'hui ; frustrés, ils tiendront un langage plus dur aux oreilles réfractaires. Nos caciques belgifiés ne nous croiront pas, mais nous leur promettons, pour un avenir pas trop lointain, un autre avantage du réalisme : la sécession leur sera moins pénible à accepter.

Si désagréable que leur paraisse la saveur des choses à venir, quel serait le menu alternatif ? En fonction de l'arithmétique parlementaire, plusieurs combinaisons d'alliances peuvent donner naissance à un gouvernement fédéral, mais aucune ne biffera les exigences de la Flandre, telles que les a consignées son Parlement en 1999. Il est impératif de mettre les nôtres au clair, à partir du constat que le refus du changement n'est plus une stratégie, si tant est qu'il en ait jamais été une.

Malheureusement, les décideurs francophones en sont toujours au stade des mots — notez que c'est déjà mieux qu' naguère — sans les avoir enrobés de la chair d'un programme. Ils continuent de nous assener cette erreur monumentale que la question communautaire serait distincte des "vrais problèmes des gens". Prennent-ils les Flamands pour des créatures désincarnées et survolant de très haut les contraintes d'ici-bas ? La vérité, au contraire, est que le communautaire englobe tout parce qu'il n'est rien d'autre que ceci : la représentation des besoins et des aspirations des besoins et des aspirations de chaque peuple. Les structures mentales, matérielles et idéelle du nord et du sud sont tellement différentes, pour ne pas dire antagonistes, que même le fédéralisme ne suffit plus à leur symbiose. Et qu'ont-ils fait de la Wallonie ceux qui jouent aux experts en vrais problèmes ? Ils viennent à peine de comprendre — et encore pas tout — qu'elle ne s'en sortira pas sans volontarisme politique. À quelle direction vouent-ils la francophonie bruxelloise avec leurs foutaises multiculturelles et les brèches qu'ils ont ouvertes aux assiégeants flamands ? Ah oui, ils parlent d'État wallo-bruxellois, mais où donc en ont-ils jeté les fondations ? D'élargissement de Bruxelles, mais leurs capitulations d'antan ont rendu cet objectif presque inatteignable dans les communes périphériques sans une rupture nette avec le Système et probablement sans internationaliser le litige.

>>>

Se lamenter sur un passé assurément lamentable ne sert à rien, sauf à en tendre le résultat à ceux qui veulent le prolonger. Il faut maintenant travailler dans l'urgence pour avoir de meilleurs lendemains. C'est impossible si l'on veut rester belge avant tout et malgré tout, car la seule conséquence de cette glaciation politique serait de consentir à une assimilation graduelle à la nation flamande qui ne supporte, ni ne respecte plus ce que nous sommes. Même si une confédération est encore possible avec elle, et j'avoue en deviner mal les contours, elle ne sera que provisoire. La Communauté française doit se préparer à l'autodétermination pour une pleine souveraineté. À partir de là, tout autre destin sera proposable à son choix — et ce sera la fin de la mission de Wallonie Libre.

Ce que l'on appelle de nos jours la réforme de l'État (que de pudique timidité dans cette expression au vu de son contexte !) ne saurait se borner, de notre part, à un travail

en interne élaboré en face à face avec la Flandre. Elle appelle une action diplomatique vigoureuse, d'abord et surtout en direction de la France, notre protectrice naturelle. Toutes les puissances ne s'accommoderont pas sans hésitation de la dissolution du royaume et l'eurocratie, fondamentalement hostile au surgissement de phénomènes nationaux, s'emploiera à remuer leurs réticences. Le sujet est trop important pour le traiter à la sauvette, mais il est un fil conducteur pour s'orienter dans sa complexité : la Belgique que M. Pierre Mertens présentait, non sans raison, dans *Le Soir* du 6 décembre comme une image en réduction de l'Europe des euphiles (maastrichtien) n'est pas un exemple, mais un danger pour la vraie Europe, celle des peuples. Cet écrivain, atteint de sinistrose belge, se demandait que l'État pourrait la remplacer si elle disparaissait. Parbleu, il y en a déjà un : la Bosnie-Herzégovine. C'est une poudrière.

Jacques Rogissart

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

■ **10 octobre** — Une bulle dans le tourbillon de la crise. Les partis flamands ayant voulu passer en force à la commission de l'Intérieur de la Chambre sur le problème de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, les francophones quittent la séance. Il semble que M. Leterme ait été débordé par ses troupes.

Les négociateurs de "l'orange bleue" avancent cahin-caha vers des accords ponctuels sur les questions éthiques et pénales. Mais on n'a pas encore abordé le contentieux communautaire et c'est pourquoi l'incident mentionné ci-dessus a son importance.

■ **14 octobre** — Congrès du PS, le premier dans l'opposition depuis près de 20 ans. Dès lors, ses dirigeants mettent un bémol à leur belgicisme. Emportée par sa critique des partenaires éventuels de "l'orange bleue", Mme Laurette Onkelinx va jusqu'à déclarer : « la mûre flamande est en train de travailler l'État fédéral et cela avec la complicité des francophones assis aujourd'hui autour de la table des négociations » (elle niera plus tard avoir comparé les Flamands avec de la mûre !). Mieux vaudrait ne plus défendre l'État fédéral, mais il y a un petit progrès... M. Di Rupo, lui, qualifie le dossier BHV de « fondamental » et proclame qu'il est « impératif de désenclaver Bruxelles ». Pourvu que cela dure ! Le président de la NVA, Bart De Wever, qui connaît bien les barons francophones du régime, préconise, sur les ondes de la VRT, de faire passer en eux la pilule amère de la scission de BHV avec « une grosse cuillerée de sucre ». Attention, il ne dit pas un gros morceau de tarte !

■ **15 octobre** — Accord entre les négociateurs de "l'orange bleue" sur la justice et la sécurité. On s'achemine enfin vers un peu moins de sécurité pour la racaille. C'est encore insuffisant (à cause du CDH), mais il y a progrès dans la compréhension du phénomène.

■ **16 octobre** — Petite zizanie dans la droite flamande. Sur la base du "non papier" de Mme Milquet, Bart De Wever reproche à M. Van Rompuy d'avoir fait trop de concessions aux francophones au cours de sa mission exploratrice. La même critique s'élève bientôt dans les rangs du CD&V qui le met sur la touche dans les négociations sur le communautaire.

■ **19 octobre** — Accord des orangistes et des bleus sur ce qu'ils osent appeler la modernisation de la fonction publique. Du tout flou et, comme pour la justice, peu de chiffres. Une

mesure cependant brille par une clarté qui l'expose à une riposte syndicale : il y aura un service minimum garanti en cas de grève dans les services publics.

■ **20 octobre** — M. Reynders semble entrer dans la voie des concessions avec une interview donnée à *De Morgen*. Partant de l'idée juste qu'il faudra bien parler d'une réforme de l'État, il envisage de réclamer en compensation aux Flamands un renforcement du budget fédéral et la création d'une circonscription électorale fédérale où seraient élus de 20 à 50 députés : du belgicisme à l'état chimiquement pur, aussitôt refusé par les Flamands. Sous la pression du FDF et des autres partis francophones, il est quand même obligé de préciser plus tard qu'il exige toujours l'élargissement de Bruxelles si BHV est scindé.

Le SPA se donne une présidente pour remplacer M. Vande Lanotte : Mme Caroline Gennez. Elle tient un discours plutôt vague sur le problème communautaire.

■ **22 octobre** — Les communes à forte majorité francophone de Wezembeek-Oppem, Linkebeek et Crainhem bravent un oukase du gouvernement flamand. Passant outre à la menace d'invalidation de leur ministre de tutelle, leur conseil communal délibère en français, assiégé par des nervis flamingants. Ils votent une motion réclamant la nomination de leur bourgmestre et de leur président du CPAS, le droit de débattre dans la langue de leur majorité et, surtout, leur rattachement à la Région bruxelloise. On remarque la lâcheté du bourgmestre de Rhode-Saint-Genèse, Mme Myriam Delacroix (CDH), toujours frileuse devant le moloch flamand. Elle se contente d'une conférence de presse un peu pleurnicharde. Ces incidents ont un grand retentissement en Flandre, où les esprits se radicalisent de semaine en semaine.

M. Reynders annonce imprudemment qu'il y aura un gouvernement pour le 15 novembre, un cadeau pour le roi, précise-t-il.

■ **24 octobre** — M. Leterme annonce quelques accords de ses interlocuteurs sur le développement durable. Manquent de nouveau les chiffres, quand ce n'est pas la cohérence : on confirme la sortie du nucléaire, mais on veut prolonger la vie de certaines centrales.

■ **25 octobre** — Le président du FDF, Olivier Maingain, jette quelques gouttes de pétrole sur le feu : il se retirera de la négociation de "l'orange bleue" si les bourgmestres de la >>>

périphérie bruxelloise ne sont pas nommés lorsque les questions institutionnelles viendront sur le tapis.

La querelle linguistique rebondit aussi à Fouron, où les conseillers francophones essaient en vain d'obtenir le droit de délibérer en français. Wallons, observez, reprenez et battez-vous, sinon il n'y aura pas de limite à l'impérialisme flamand ! Le Conseil d'État conclut à l'impossibilité d'appliquer des propositions faites par le MR et le CDH en commission de l'Intérieur : consultation populaire dans les communes de la périphérie bruxelloise pour décider ou non de leur rattachement à la Région centrale et, ce qui était également soutenu par le PS, revenir aux anciennes circonscriptions électorales.

On commence à parler d'échec de la négociation gouvernementale. D'ailleurs, le CD&V et la NVA lancent un ultimatum officieux : si rien n'a bougé pour le 7 novembre, le formateur devra en tirer les conclusions. Le VLD "Ouvert" mettra un peu plus tard les points sur les i : il lui faut, pour ce jour-là, une indication claire sur l'orientation à prendre pour les questions institutionnelles.

■ **29 octobre** — Le bourgmestre d'Anvers, Patrick Janssens (SP.A), présente à la communauté juive les excuses de sa municipalité pour l'aide qu'elle a apportée aux rafles nazies pendant l'occupation. — mais que n'ont pas ses prédécesseurs. Bart De Wever le reprend en des termes qui l'obligent à faire très vite, lui aussi, acte de repentance. Les partis francophones croient l'occasion bonne de convaincre le CD&V de prendre ses distances vis-à-vis de cet allié, indispensable pourtant à toute combinaison "d'orange bleue". Loupé !

■ **30-31 octobre** — M. Leterme fait encore état de quelques progrès (toujours non chiffrés) en matière sociale. Mais les négociateurs, exténués, aspirent déjà au congé de Toussaint.

Un fait d'importance à signaler : M. Gérard Deprez, déjà très mou face aux Flamands, tient à réaffirmer qu'il est impossible de passer «un compromis raisonnable» avec eux en exigeant l'élargissement de Bruxelles pour prix de la scission de BHV. Il prétend que M. Reynders est de son avis, contre celui de M. Maingain. Du rifi en vue au MR ?

■ **4 novembre** — Dans l'émission *Mise au point* de la RTBF, M. Maingain brave le ridicule en avançant l'hypothèse d'un gouvernement qui appliquerait un programme expurgé des questions institutionnelles. À quel rêve ne conduit pas le belgicisme ?

■ **6 novembre** — 149^e jour de crise. Le record de durée dans l'histoire de Belgique (148 jours en 1987 - 1988) est battu.

À peu près silencieux pendant le mois, M. Di Rupo demande que les cartes soient rebattues «par le Roi» (n'oubliez jamais la majuscule !).

■ **7 novembre** — Patatras ! Avec la seule abstention de Groen !, les partis flamands votent la scission de BHV en commission de l'Intérieur de la Chambre. Les francophones ont quitté la séance sous leurs quolibets. Cette fois, la lumière se fait jour à Bruxelles et en Wallonie, nous sommes traités en minorité à soumettre par la Flandre triomphante. Les messages séparatistes affluent à la RTBF qui renonce à maquiller la réalité. Les plumitifs belgicains de la presse découvrent, atterrés, ce qu'ils croyaient ne jamais voir et versent des larmes d'encre à torrent. Vont-ils enfin nous écouter ? *Toernee general* !

Les présidents des 4 partis francophones se réunissent sur les débris de leurs illusions pour dénoncer «une agression politique grave à l'égard des francophones (qui) rompt l'équilibre national» (ndlr : où se trouvait diable cet équilibre ?). Ils prennent des dispositions pour enrayer le processus législatif amorcé par la commission susdite. Mais il n'est encore question pour eux que de «rétablir la loyauté fédérale dans le respect mutuel». L'hypnose persiste ! Cependant, ils refusent désormais de palabrer avec M. Leterme sur les questions institutionnelles. Il faudra quand même y revenir un jour. Peut-on espérer que ce soit pour discuter de la séparation ?

Drôle de situation que celle de M. Leterme. La veille, il avait encore présenté une proposition de compromis tellement vaine que la NVA avait joint son rejet à celui des francophones. En ce 7 novembre historique, il donne l'impression de suivre ses troupes plutôt que de les commander et il sent mauvais pour ses interlocuteurs du sud. Son puissant parti continue cependant d'exiger qu'il devienne Premier ministre.

■ **8 novembre** — Inspiré par les protagonistes de la crise, Albert II monte un nouveau scénario. Il confirme à M. Leterme son mandat de formateur, mais le décharge des questions institutionnelles, qu'il confie aux présidents des deux Chambres, MM. Armand De Decker et Eric Van Rompuy — deux Flamands, même si le premier porte l'étiquette du MR. Revoilà surtout le second en piste, chouchou des francophones qu'il s'entendait à cajoler quand il était "explorateur". D'autre part, M. De Wever insiste discrètement sur l'urgence de résoudre la crise. Dame, de son point de vue...

■ **9 novembre** — Les premiers pas des deux "réconciliateurs" parlementaires ne sont pas encourageants pour les belgicains. Le CD&V/NVA confirme son exigence d'une profonde réforme de l'État et la candidature de M. Leterme au poste de Premier ministre. Le Parlement de la Communauté française unanime, sauf l'abstention du FN, vote la déclaration de conflit d'intérêts qui va geler pour trois mois le dossier BHV. M. Di Rupo déclare, le bon apôtre, que "l'orange bleue" n'est plus de saison et attend — encore ! — une autre initiative royale. À l'heure où il faudrait qu'ils s'unissent, les partis francophones se chamaillent. Les socialistes se font l'écho d'une rumeur selon laquelle le MR aurait concocté avec les Flamands ce qui s'est passé le 7. Le député Léon Walry provoque là-dessus un vif incident au Parlement de la Communauté française.

■ **10 novembre** — Reçu, comme les autres présidents de parti par les "réconciliateurs", M. Di Rupo trouve étrange de n'avoir rien entendu qui restaure les francophones dans leur «dignité», comme si rien ne s'était passé le 7. Attendait-il autre chose des deux Flamands lancés en piste par "le Souverain" ? La vraie dignité consisterait à prendre congé d'une Belgique où les dirigeants du nord ne se gênent plus pour dire à haute voix qu'étant une minorité, nous devons leur obéir.

M. De Wever se fait acclamer par ses troupes, à Asse, pour sa ferme défense du programme du cartel CD&V/NVA. Il fait benoîtement observer à la RTBF que ce programme est vraiment commun aux deux partis et qu'il est vain de croire, comme certains francophones, que tout baignerait dans l'huile si le sien était écarté de la négociation.

Mme Mieke Vogels est élue présidente des Groen ! Modérés, les Verts flamands ? Par rapport aux autres Nordistes, peut-être. Mais ils veulent quand même la révision de BHV et ils ostracisent le FDF. On est flamand avant d'être ami avec Écolo...

■ **11 novembre** — L'Armistice est dans les mémoires, pas dans l'actualité. La commémoration officielle devant le Soldat inconnu est d'ailleurs la plus tristounette de l'histoire belge et pas seulement à cause de la pluie.

Dans une déclaration publiée par le journal parisien *Le Monde*, M. Reynnders opine que la logique des événements mène au confédéralisme et que le problème va consister à «faire vivre ensemble des gens qui se meuvent déjà dans des univers différents». Enfin une parole raisonnable, mais elle appelle une conclusion plus nette !

Coup de gueule de M. Di Rupo à l'émission *Mise au point* de la RTBF. Contre les Flamands dont il réclame qu'ils fassent acte de contrition après le vote du 7. Contre le MR aussi qu'il accuse clairement d'avoir monté avec eux le scénario d'une grande commission de "réconciliation nationale" (il dit "déconstruction nationale"). C'est bien simple, le PS n'y participera pas. Encore plus simple, "l'orange bleue" est bonne à jeter à la poubelle. Le fait est qu'elle commence à être moisie et l'on s'interroge, même en Flandre, sur le rôle de M. Leterme. Les clairons se sont tus. Le pauvre Albert Deux, ballotté de gauche à droite et du nord au sud, retourne à ses devoirs. Le tort des partis francophones est de s'en remettre encore à ses augustes décisions au lieu de prendre leurs responsabilités en pleine lumière.

■ **12 novembre** — Il reçoit les huit présidents de parti, sans dégeler ceux du PS et du SPA. M. Di Rupo aurait-il trouvé son chemin de Damas ? Hélas, non. Il dit redouter que «le comité pour le dialogue entre les Communautés» soit un machin à détruire la Belgique. Si c'est une ruse, elle est cousue de gros câble.

On apprend au bon peuple que ledit comité sera composé de sages, c'est-à-dire de politiciens chevronnés (et naturellement plus belgicains que les nouvelles générations d'élus flamands) et peut-être d'experts de la société civile.

■ **14 novembre** — Le ministre flamand de l'intérieur Marino Keulen refuse de nommer les bourgmestres francophones de Linkebeek, Crainhem et Wezembeek-Oppem (FDF). Plus dociles envers les oukases de la circulaire Peeters, ceux de Rhode-Saint-Genèse et de Drogenbos reçoivent leur nomination, pour prix de leur lâcheté, mais se déclarent toujours solidaires des autres. Pour les partis francophones, c'est une deuxième gifle après celle du 7.

Manœuvrant avec subtilité, M. De Wever demande un accord sur la réforme de l'État si l'on veut faire mûrir "l'orange bleue". Du tout bon séparatisme tacite !

■ **16 novembre** — M. Reynnders réunit les présidents des partis francophones pour riposter au mauvais coup du 14 contre les bourgmestres de la périphérie bruxelloise. En guise de riposte, les méchants Thiois ont droit à une dou-doune : on leur demande la loyauté fédérale ! À part cela, les présidents se déclarent solidaires des victimes, prendront toute initiative pour les aider et blablabla...

■ **18 novembre** — Marche pour l'unité de la Belgique, organisée soi-disant par une citoyenne lambda, Mme Marie-Claire Houard, en réalité par tout ce que le régime compte d'appareils publics et occultes de propagande. Succès apparent : 35.000 personnes (dixit la police) et remise d'une pétition signée par quelque 140.000 personnes au président du Sénat. Pas moi, pas moi, pas moi ! Mais de grands barons du belgicisme comme M. Di Rupo et Mmes Lizin, Milquet et Durant. Succès apparent, mais bide politique : on y voit fort peu de Flamands et, en Flandre, les réactions sont goguenardes, hostiles ou... inexistantes. D'autre part, avec une Belgique aux soins palliatifs, c'est une fraction faible de la population francophone. Enfin, tous les observateurs en sont d'accord, cela n'influence en rien le déroulement de la crise.

Le fait vraiment important du jour est que M. Reynnders, qui a déconseillé la participation à la marche, accepte de négocier une réforme de l'État, à condition qu'elle soit mutuellement acceptable par les deux Communautés. S'il tient parole, il nous aura fait faire un bon pas en avant. Mais son passé ne répond pas de lui. Attendons.

Entre-temps, M. Maingain fronce les sourcils — l'avenir dira s'il a tort. Mme Milquet, elle, ne veut parler de questions institutionnelles que dans le cadre du comité des sages.

■ **22 novembre** — La Chambre refuse de prendre en considération une résolution du *Vlaams Belang* visant à faire constater la fin de l'État belge. Du côté francophone, seul le FN (qui n'est donc plus national belge ?) a voté pour. Du côté flamand, la Liste Dedeker. La NVA s'est abstenue pour ménager le cartel avec le CD&V, mais, le jour même, elle dépose sur la table où pourrit "l'orange bleue" une proposition qui constitue une «amorce de régionalisation de la Sécurité sociale». Les partis francopho-

nes poussent des cris d'orfraie.

Dans la soirée, M. Leterme réunit ses interlocuteurs dans un bon restaurant bruxellois. Il n'en sort même pas un rot de satiété.

Pendant ce temps, le roi Deux aiguillonne les "réconciliateurs". Cela ne va plus. Le projet de dialogue a évolué. Il y avait une "convention" (jouez le *Star Spangled Banner* !), composée à parité de politiciens des deux grandes Communautés. Elle serait coiffée par un "collège" constitué de personnes "ayant de l'expérience en matière institutionnelle". En route pour Byzance ! Le SPA n'en veut pas. Le PS veut attendre «la fin du processus» (lequel ?).

Suite de cette rubrique page 30 de *Wallonie-France*.

Fuyons les mirages !

«La Belgique préfigure sans doute le mieux de ce que pourrait être l'Europe. Mais si cela ne marche pas en Belgique, comment cela pourrait-il marcher à l'échelle du continent ?»

Jan Baetens, professeur à la KUL
(in *Le Monde* 2, 07.12)

Soyons clair !

«On vit sur un volcan. L'avenir de la Belgique tient à une virgule, à une crise de nerfs, à rien du tout.»

Joëlle Milquet
(in *Le Vif/L'Express*, 07.12)

La Nouvelle Wallonie Libre...

...vous souhaite une bonne et heureuse année, une année qui va peut-être nous rapprocher de la libération de la Wallonie.

Elle espère avoir répondu à votre attente depuis sa naissance, en réponse aux individus qui bradaient leur idéal pour trafiquer avec les pouvoirs de Charleroi.

Elle seule, en tout cas, porte la vraie tradition du glorieux mouvement créé autour de l'Aigle blessé le 18 juin 1940.

En comptant sur votre fidélité, elle vous prie de bien vouloir renouveler dès que possible votre cotisation (qui donne droit aussi à l'abonnement à la revue *Wallonie-France*, en versant **23 euros** au compte n° 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff (préciser svp : "pour la Nouvelle Wallonie Libre").

Cordon sanitaire bis et gifles à répétition

Le cordon sanitaire face au *Vlaams Belang* vient à nouveau d'être rompu. Rappelons-nous qu'après les élections, un membre de ce parti a été élu à la questure de la Chambre et un autre à la vice-présidence d'une commission de cette même assemblée... La majorité flamande a imposé ce choix à la minorité francophone.

Rappelons-nous aussi qu'en février 2000, suite à la formation en Autriche d'une coalition entre les conservateurs de Wolfgang Schüssel et le FPO d'extrême droite de Jörg Haider, le ministre des Affaires étrangères belge, le MR Louis Michel, avait déclaré que jamais il ne s'assiérait auprès d'un élu autrichien (Voir *Wallonie-France*, n° 74).

Bien plus grave depuis : la fameuse gifle flamande lancée aux francophones le 7 novembre en Commission de la Chambre sur la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde s'est appuyée sur les membres du *Vlaams Belang*, dont la position au début de la séance, les applaudissements et les au revoir adressés aux francophones qui quittaient la séance ont été remarqués. D'autres gifles ont suivi : la déci-

sion du ministre flamand de l'Intérieur de ne pas nommer trois bourgmestres de communes à «difficultés» démocratiquement élus, sans compter les pitreries politiques du cartel CD&V-NVA qui détricotent l'accord de gouvernement obtenu après césarienne par Yves Leterme auprès des trois autres partis, et qui osent mettre sur le dos du CDH francophone la responsabilité de l'échec du formateur. Heureuse issue que ce gâchis ! Sans cela, nous aurions vu nos élus victorieux du 10 juin s'asseoir, sans jamais avoir obtenu le moindre geste d'apaisement — pourtant demandé à de nombreuses reprises — de la part de leurs «partenaires flamands», si ce n'est un bras d'honneur.

Celui-ci n'est guère moins acceptable que le bras tendu des élus du *Vlaams Belang*, dès lors qu'ils rejoignent leurs troupes après avoir voté à la Chambre en chœur avec les autres représentants du peuple flamand...

La question n'est plus de savoir si les politiciens francophones s'installeront encore à une table de négociations, mais bien de connaître les conditions préalables ou le prix de leur bonne volonté.

Marc Suttor

Faux anglicismes

On sait que le français est truffé d'anglicismes, c'est-à-dire de mots empruntés à l'anglais ou de tournures calquées sur l'anglais.

Ce qu'on sait moins, c'est que nombre de ces mots soit n'existent pas, ou n'existent plus, en anglais, soit sont employés dans cette langue dans une acception différente. Prenons l'exemple de *baby-foot*, le football de table. En anglais, *a baby foot*, c'est un pied de bébé, et rien d'autre. Ce qu'on appelle en France le baby-foot se dit, dans les îles Britanniques, *table football* et, aux États-Unis, *foosball*. Ce mot est un calque de l'allemand *Fussball*, qui signifie "football", "football de table" se disant en allemand *Tisch-Kicker*, qui est également un faux anglicisme !

En Belgique, le football de table est très souvent désigné par le mot anglais *kicker*, qu'on prononce [kiker] (comme "vicaire"). Le mot est dérivé de *to kick*, donner un coup de pied (le *kickoff* est le coup d'envoi d'un match). Fort bien, mais en anglais, *a kicker* est un buteur, notamment au rugby, et ce mot ne désigne absolument pas le football de table.

Voilà donc un jeu qui a donné lieu à la création en français de deux faux anglicismes (dont un est un belgicisme !).

Et puisqu'on en est aux jeux de café, ce que nous appelons en français un *flipper* se dit en anglais *pinball machine* (les *pins* étant les bouchons sur lesquels la balle rebondit). Notons que, dans un flipper, les deux bras pivotants qui permettent de renvoyer la balle vers le haut s'appellent *flippers* tant en anglais qu'en français.

Ce mot est dérivé du verbe *to flip*, qui signifie "donner un petit coup sec" ou "jeter quelque chose d'un mouvement brusque" (par exemple des pièces de monnaie sur un comptoir). Quant au mot anglais *flipper*, il désigne la nageoire d'animaux marins comme la tortue, le phoque ou la baleine (pas des

poissons !) et, par similitude de forme, la palme qu'on se fixe au pied pour augmenter la vitesse de la nage. Voilà qui explique pourquoi le dauphin de la célèbre série télévisée des années 60 s'appelait Flipper !

Jean-Paul Roos

En "engliche", c'est tendance...

"Agreement between the competent authorities of Latvia and Belgium concerning mutual administrative assistance with respect to taxes on income".

Cet extrait du *Moniteur belge* du 12 octobre (rubrique "Federal public Service Finance"), est reproduit par *Diagnostic* (novembre 2007).

Il s'agit de la seule version d'une convention signée entre les autorités belges et lettones, établissant une assistance administrative réciproque en matière d'impôt sur le revenu. Pour être honnête, précisons que des traductions française et néerlandaise figurent aussi au *Moniteur*.

«Comme le ridicule ne tue plus, le signataire belge de la convention, l'administrateur général adjoint, Paul Neckebroek, s'octroie le titre de Deputy Administrator general, ... ce qui n'est pas tout à fait la même chose...

Encore une fois, il n'y avait aucune raison d'établir cette convention en anglais, d'autant que les termes anglais ont souvent des significations juridiques différentes des termes français.

Par ailleurs, le français est une langue juridique particulièrement précise et il fallait l'employer comme langue de référence ou, à tout le moins, comme langue de base.

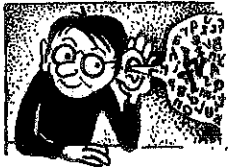
Cette intrusion de l'anglais dans le droit international en dit long, conclut *Diagnostic*, «sur l'intelligence politique et linguistique de certains "hauts" fonctionnaires et de certains politiques qui méconnaissent les enjeux stratégiques». Certes, mais pédantisme oblige !

J. L.

Nous avons appris avec peine le décès de Philippe Luthers, survenu le 30 novembre dans sa 53^e année.

On se souvient qu'il fut l'un des animateurs de la RTBF dans les années 1980/1990. Après avoir présenté le JT, il se spécialisa dans des émissions culturelles et de variétés, telles *Musiscope*, *Vi-déogam*, pour laquelle il a obtenu une antenne de cristal, *Billets doux*...

Le comité de rédaction de *Wallonie-France* présente à ses parents, M. et Mme Albert Luthers, et toute sa famille ses plus sincères condoléances.



Le 6 novembre dernier, à l'invitation d'Ernest Glinne, a eu lieu, à Courcelles, un débat entre Paul-Henry Gendebien et Christian De Bast, ancien journaliste, membre du CDh.

Pour Paul-Henry Gendebien, la question n'est pas tant de savoir si la Belgique va disparaître, mais quand et surtout comment. Il n'y a pas de quoi se lamenter : l'État belge a toujours été déséquilibré, d'abord au profit d'une bourgeoisie francophone, le plus souvent flamande, au détriment du peuple flamand et du peuple wallon, puis au profit de la Flandre.

La situation que connaît la Belgique marque l'échec du fédéralisme. En Belgique, chaque problème prend une dimension communautaire. En outre, la vision du fédéralisme est radicalement différente : pour les Flamands, il est une étape vers l'indépendance, alors que les Wallons le voient comme un aboutissement (et PHG de relever ce paradoxe « fascinant » d'une minorité pauvre qui veut rester dans un État qu'elle ne contrôle pas). Enfin, l'identité wallonne a connu ces trente dernières années une forte régression : les dirigeants politiques entretiennent un belgicisme et un monarchisme infantiles, qui, à la dépendance économique et sociale, ajoutent une dépendance mentale à l'égard de la Belgique.

Le diagnostic étant posé, quelles sont les solutions ?

L'ancien ministre socialiste Ernest Glinne se rallie au mouvement réunificationniste

Pour PHG, il n'y en a que deux :

— soit une **Belgique continuée**, amputée de la Flandre. Cet État confetti non seulement reproduirait tous les travers de la Belgique, mais en outre ne serait pas viable (le niveau des prestations sociales chuterait rapidement de 20 %) ;

— soit la **réunion à la France**, après consultation des populations. La France nous apporterait un système politique conforme à notre vision de la société, une sécurité économique et sociale et, ce qui fait dramatiquement défaut à la Wallonie, un sens de l'État.

Christian De Bast partage largement le diagnostic de Paul-Henry Gendebien : tendance centrifuge, identité wallonne en régression, mépris de la part des Flamands, ... Il évoque aussi les effets pervers des compromis, des mauvais accords.

Il plaide dès lors pour un vaste débat de fond, qui devrait apporter une réponse à la question cruciale : « *Que fait-on ? On continue ou on se sépare ?* ». En d'autres termes, il faut se demander s'il y a encore une valeur ajoutée à vivre ensemble. En tout état de cause, si on continue, ce sera nécessairement sur d'autres bases, en inventant quelque chose de nouveau.

Pour ce qui est de la réunion à la France, il pense que la population wallonne n'est pas prête.

Ernest Glinne prend ensuite la parole. Répondant à une question du public à propos de l'Europe des régions, il constate les graves lacunes de la coopération transfrontalière entre la Wallonie et les régions françaises voisines, notamment dans le domaine des infrastructures de transport.

Il rappelle qu'il a été un fédéraliste de la première heure. Aujourd'hui, il en dénonce les aberrations : absence de partis fédéraux (« *on fait de la surenchère derrière sa cloison, puis on est coincé* »), absence de solidarité organisée (à la différence de l'Allemagne, par exemple), mais surtout différence de vision entre le Nord et le Sud.

En Wallonie, le fédéralisme répondait à des préoccupations économiques, alors que l'affirmation identitaire restait floue. En Flandre, en revanche, il a surtout pris une dimension culturelle. Or, la culture flamande est fortement imprégnée des injustices et des humiliations infligées au petit peuple par la bourgeoisie flamande francophone.

Ernest Glinne déplore enfin la régression de l'identité wallonne, due en partie, selon lui, au fait que l'histoire de la Wallonie n'est que fort peu enseignée, voire pas du tout.

En conclusion, il affirme haut et fort que, depuis des années, sans être affilié au RWF, il partage sans réserve l'analyse de Paul-Henry Gendebien. « *Ce qui manque aux Wallons, dit-il, c'est l'élan de la fierté. Quand nous serons Français, nous n'aurons plus honte de nous-mêmes.* »

Jean-Paul Roës

Ils ont sorti leur drapeau

Jean Dufrane

À les entendre (les médias de langue française, les politiques wallons et bruxellois), la majorité des Belges veulent continuer à vivre ensemble. Le déploiement massif des drapeaux en est l'illustration et cela même après le vote historique du 7 novembre d'une communauté contre l'autre qui a pour effet d'officialiser la marche en avant vers le confédéralisme (ou le séparatisme). Malgré ce vote, un sondage de la RTBF (ou de RTL) révèle que 63% des francophones sont d'avis que la décision des parlementaires flamands ne reflète pas la volonté du peuple (ils ne veulent pas cela !). Il y aurait donc une fracture, un fossé, entre les politiques et leurs mandants. Il est vrai que cette pétition de principe constitue, aux yeux de nombreux francophones, un argument décisif sans qu'ils y apportent une quelconque démonstration. Qu'en est-il ?

L'affaire des drapeaux, montée en épingle par la RTBF et RTL, fait figure de soufflé refroidi dès lors que l'on constate l'absence de ceux-ci en Flandre.

Par ailleurs, si les électeurs sont fâchés contre leurs élus, Yves Leterme et Jo Vandeurzen, président du CD&V, c'est parce qu'ils estiment que les choses ne vont pas assez vite, que la promesse électorale de scission de BHV n'est pas tenue. Qui croit encore en eux ? (*Het Laatste Nieuws*, 08.11) Ce n'est que partie remise.

Quant à la fracture qui existerait entre les politiques flamands et le peuple, s'il y a une chose que les Flamands ne supportent pas, c'est qu'un Wallon raisonne en lieu et place d'un Flamand. Rudy Demotte, ministre-président (PS) du gouvernement de la Région wallonne, en a fait les frais lors d'un débat télévisé. Celui-ci avait évoqué cette fracture devant Pieter De Crem, parlementaire CD&V. Réponse de ce dernier : « *un ministre wallon ne peut prétendre connaître mieux qu'un élu flamand les aspirations de son peuple* ».

À Rhode-Saint-Genèse, on ne pavoise plus, on a enlevé les drapeaux, la peur s'étant installée petit à petit suite aux ma-

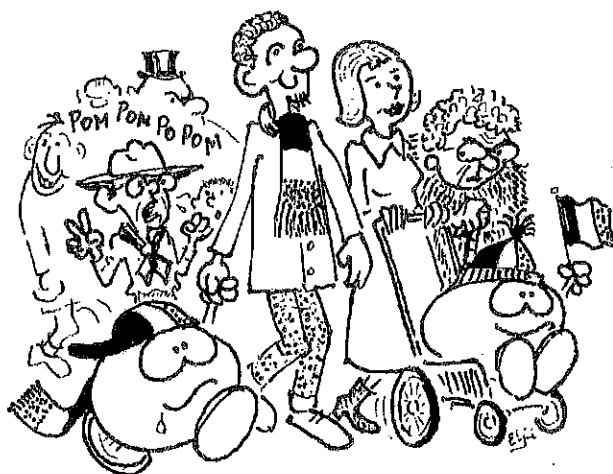
nifestations anti-francophones (*Dernière Heure*, 07.11). La liberté d'expression a cédé devant la détermination des casseurs. Il existe bien dans ce pays une violence structurelle sous-jacente dont les composantes sont multiples :

- le principe de territorialité qui a valeur de dogme ;
- la prééminence du droit du sol sur le droit des gens ;
- la fixation d'une frontière linguistique en dehors de toute consultation populaire ;
- la vocation de cette frontière à devenir une frontière d'État ;
- la fragilisation de la loi et du droit écrite par les circulaires et la jurisprudence ;
- l'inégalité de traitement des francophones de la périphérie et la surprotection de la minorité flamande à Bruxelles dans le code électoral.

La démocratie n'est pas simplement la loi de la majorité, c'est aussi la loi de la majorité respectant comme il convient, le droit des minorités (Clement Attlee). Il est piquant de noter, entre autres, qu'à Rhode, cette minorité représente 80% de la population alors qu'à deux pas de là, à Waterloo, des "promeneurs autocarisés" avec leurs bannières léonines sont venus manifester devant la butte du Lion (très peu flamand). Cette manifestation non autorisée fit l'objet d'une réaction particulièrement bienveillante de la police locale : "Tu peux rester si tu me donner un bisou" à l'adresse de la jolie déléguée porte-drapeau par un pandore d'opérette. Tout près, il y a une stèle commémorative avec cette inscription : "Lieutenant Auguste Demulder du 5e cuirassiers, né à Nivelles en 1775, blessé à Eylau, Essling, Hanau, tué à Waterloo le 18 juin 1815. À la mémoire de ceux qui chargèrent avec lui".

Les francophones, dans cette affaire un peu débile des drapeaux, me font penser à une épouse qui supplie son mari qui veut prendre l'air. Il n'en a cure. Elle sait que leur union est foireuse mais elle s'accroche parce que, pour elle, l'institution du mariage a valeur de sacrement.

À propos d'une manifestation



Familiale et bon enfant. Telles sont les deux épithètes retenues à l'unisson par les médias belges francophones pour qualifier la manifestation «pour l'unité de la Belgique» qui s'est tenue à Bruxelles le 18 novembre dernier. Quant à la Flandre? Muette.

Familiale et bon enfant. Voilà un vocabulaire qui sent bon la paix, la concorde, l'innocence. Utiliserait-on d'autres mots pour dépeindre la gentille promenade intergénérationnelle d'après la sieste, landau devant et chien gambadant, par un beau dimanche d'été ?

Familiale et bon enfant. D'une manifestation de citoyens défilant pour défendre une cause, on aurait attendu des appréciations journalistiques reflétant plutôt l'ampleur ou l'insignifiance du cortège, l'ardeur ou l'atonie des slogans, la vigueur des acclamations ou des huées jaillissant des trottoirs...

À défaut de pouvoir en dire autre chose, que nous en livre finalement la presse ? Familiale et bon enfant. Autant dire intimiste et sans effet.



Le nom de la gare de Liège-Guillemins encore et toujours

Un lecteur proposait récemment de donner le nom de "Charlemagne" à la nouvelle gare TGV. Il convient toutefois de préciser ce qui suit.

Nous savons que la familia d'où est issu ce grand homme (les Pippinides) est installée dans notre région depuis le début du VI^e siècle au moins. « Dans la région », ce qui ne signifie pas nécessairement à proximité de la future Liège (elle n'existe pas encore), mais dans un cercle plus large qui correspond au bassin de la Meuse moyenne. C'est là que se trouvent les « palais » de ces maires du palais au pouvoir toujours grandissant. Lorsque Pépin III réussit son coup d'État en 751 et devient roi, il continue, comme ses ancêtres et comme ses successeurs, à se déplacer sans cesse entre ses différentes possessions (le long du fleuve : l'abbaye Sainte-Marie à Dinant, l'église Notre-Dame à Huy, Visé, le chapitre de Saint-Servais à Maastricht, les domaines de Jupille, Herstal, la villa de Hermalle, le palais de Meerssen, ceux d'Arches et de Douzy, ou encore l'abbaye d'Alde-neik).

Nous connaissons quelques dates auxquelles Charlemagne a résidé à Herstal ou à Jupille, mais jamais dans la villa de Liège... qui ne lui appartient pas. Quant à prétendre que le transfert du siège du diocèse de Maastricht à Liège s'est produit sous le règne du grand empereur, rien n'est moins sûr. En effet, la première mention de cette résidence épiscopale comme siège de l'évêché date peut-être du début du IX^e siècle (814-816), mais il s'agit d'une mention implicite et le fait n'est pas du tout assuré. Or Charlemagne meurt en 814... En fait, ce transfert n'est attesté de manière explicite qu'en 866. Le reste ressort de l'hypothèse. Cela n'enlève rien à l'importance essentielle jouée dans l'histoire de l'Europe en général et du pays mosan en particulier

par le fondateur de la dynastie carolingienne. Mais lier le règne de Charlemagne de manière étroite au site de Liège relève de l'exagération.

Marc Suttor,

Maître de conférences en Histoire médiévale à l'université d'Artois (France) -
Collaborateur scientifique
à l'université de Liège

Liaisons à rétablir

Dans Wallonie-France de novembre, vous mentionnez une rencontre transfrontalière entre une délégation de la Région wallonne et des représentants de la Région Champagne-Ardenne à Sedan.

On peut se demander si les rencontres entre des représentants de la Wallonie et des représentants des Régions françaises frontalières ne sont pas trop rares. Les problèmes à résoudre ne doivent cependant pas manquer: je pense notamment à l'amélioration des voies de communication.

À titre d'exemple, la liaison ferroviaire entre Dinant et Givet est interrompue. La remise en état de cette ligne permettrait non seulement une liaison entre Namur et l'ensemble Mézières-Charleville-Sedan, mais serait aussi un élément de la revitalisation de la Haute-Meuse.

Jacques Van Goethem (Bruxelles)

Maurice Béjart : un amour indéfectible pour la Belgique !

Endoctrinement, propagande, désinformation ou manque de professionnalisme ? Tout cela à la fois.

La RTBF et la RTL-TVI se sont donné la main pour commenter le décès du maître de ballet, chorégraphe et danseur : « Il aimait la Belgique, il ne voulait pas apparaître dans le dictionnaire en tant que "chorégraphe français". Il avait de la famille en Belgique, il voulait être belge, se faire naturaliser belge, etc., etc. »

Les deux mamelles de l'information télévisée de la Belgique francophone ont réussi l'exploit de citer davantage le mot

Belgique que le nom du maître lors de leurs émissions spéciales !

Si c'était bien son vœu de changer de nationalité, il a disposé d'un demi-siècle pour le réaliser depuis sa venue à Bruxelles,

Pas un mot sur le différend qui l'a opposé à Gérard Mortier, successeur d'Huysmans à la direction de l'Opéra de Bruxelles en 1988. C'est pourtant bien ce différend qui a motivé son départ à Lausanne il y a 20 ans !

Un minimum de professionnalisme requerrait une interview de Mortier, actuellement directeur de l'Opéra de Paris. Bravo, MM. les journalistes !

Une analyse plus rigoureuse eût été de démontrer qu'il se sentait bien là où il était, à la condition de pouvoir diriger sa troupe et de créer son œuvre avec elle.

Jean Dufrane (Bruxelles)

Des drapeaux belges et après ?

"Que c'est beau, tous ces drapeaux tricolores aux fenêtres. (...) Toute la Belgique francophone crie son amour du pays" s'écrit, émerveillé, un lecteur du Soir (26.10). M. Dominique Frisque croirait-il au miracle de la multiplication de l'emblème belgeois ?

En fait, des comptages ponctuels (effectués notamment dans plusieurs quartiers de Liège et de sa banlieue, à Huy, à Marche, à La Roche-en-Ardenne, à Habay-la-Neuve, à Saint-Mard, à Martelange, à Mons, à Nivelles et à Ottignies) montrent clairement que tout au plus 2 à 3% des Wallons ont "orné" leur façade. À Bruxelles, il n'y a que les habitants des beaux quartiers qui ont répondu à l'appel.

Et en Flandre ? Là, le lecteur susdit doit bien avouer, la larme à l'œil : "Et puis, vous passez la frontière linguistique et là, point de drapeaux à l'horizon" ! D'où son pessimisme noir : les négociateurs francophones vont capituler une fois de plus et "la Flandre prendra de toute façon son indépendance à court ou à moyen terme".

Ou comment passer, en deux phrases, du ravissement au désespoir.

Mieux coopérer avec la France... du côté de Namur

Jean-Sébastien Jamart

Alors que l'accord entre la Région wallonne et la République française du 10 mai 2004 reste en léthargie, devons-nous en conclure qu'il n'y a malheureusement aucune volonté politique en Wallonie pour se rapprocher de la France ?

Pourtant du côté de Namur, des accords récents démentent ce constat : accord en 2003 entre le bureau économique provincial de Namur et la Chambre de commerce et de l'industrie des Ardennes, protocole de coopération stratégique et de développement du 9 juin 2006. Mais ces avancées sont le fait d'une institution souvent oubliée quand elle n'est pas décriée en Belgique : la province, héritière des départements français qui existaient dans notre région entre 1795 et 1815.

Ainsi, le 2 octobre 2007, naissait à Namur le "Comité de pilotage du protocole de coopération stratégique de développement". «*Ne partez pas !*», notait malicieusement le quotidien *Vers l'Avenir*, qui relate l'événement dans son édition du 3 novembre. Sous cette appellation se cache en fait un groupe franco-belge de mandataires, décidé à favoriser la coopération entre la province de Namur et le département des Ardennes. L'accord a été conclu entre le gouverneur Denis Mathen et l'ambassadeur de France.

Ce comité de mandataires wallons et français va travailler

pendant six mois dans différents domaines : sécurité, infrastructures routières et ferroviaires, développement économique, santé et tourisme. Excusez du peu !

Sur le plan de la sécurité, des plans de secours frontaliers vont être développés, comme celui de la centrale nucléaire de Chooz.

Les infrastructures entre la Wallonie et la France vont se développer : liaison autoroutière entre Charleroi et Charleville-Mézières, via Couvin (dont le contournement routier est en voie de règlement), ligne de chemin de fer Dinant-Givet (comme le réclamait le RWF / Namur lors des élections provinciales de 2006) en attendant la ligne Reims-Namur !

Sur le plan économique, des missions économiques conjointes à l'étranger auront lieu entre le département et la province. Le remboursement transfrontalier de soins de santé sera aussi assuré.

Vivement dans six mois, quand le comité rendra son rapport sur la faisabilité de tous ces projets ! Je ne sais pas si le lecteur pense comme moi, mais je suis sûr que, dans six mois, il y aura un terrain d'entente entre Français et Wallons, alors que, du côté du Palais de la Nation et de Val Duchesse, cela patauge depuis six mois entre Wallons et Flamands !



française et ce d'autant plus que de nombreux secteurs d'activité comme l'économie, les techniques de pointe, l'informatique et tant d'autres sont devenus "mondialisés" avec, comme corollaire, l'usage de l'anglais — ou plutôt de l'anglo-américain (que Jean-Paul Nerrière, dans *Parlez globish*, appelle l'angloricain) — comme langue véhiculaire dans tous les domaines», nous dit Roland FERRIER, ex-traducteur à l'OTAN.

Son lexique des principaux anglicismes aidera sans aucun doute les défenseurs du français à démêler les pièges de l'envahissant "frangloricain".

Pour la France, et autres pays européens : 6 euros (port compris), paiement par chèque, adressé au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff, en précisant bien vos nom et adresse.

«Depuis qu'Étiemble a publié son célèbre *Parlez-vous franglais ?*, des voix se sont élevées de divers côtés pour dénoncer l'invasion de plus en plus massive de mots anglais dans la langue

Édité par Wallonie-France asbl, ce lexique (16 pages, broché, format A4) est disponible en versant 4,75 euros (frais de port compris) sur le compte 068-2271983-76 de Wallonie-France à 4130 Tilff.



Le 18 novembre, la police n'a pas mégoté sur le nombre des manifestants. Elle en a trouvé 35.000 de toutes les tailles.

Même aux USA

Notre ami, le Dr Fernand Piette (Beaufays), a eu la bonne idée de traduire un article paru dans *The New York Times* (21.09). En voici le résumé : «*La Belgique a donné au monde Audrey Hepburn, René Magritte, le saxophone et les frites*» commence plaisamment la journaliste. Mais voilà, l'histoire de ce petit pays d'Europe, grand comme le Maryland, est surtout celle «*d'un mauvais mariage entre deux nationalités*». La crise ministérielle qui s'éternise souligne la division ethnique et économique entre un Nord de langue flamande de plus en plus riche et un Sud de langue française dans lequel on ne voit plus «*que de vieilles fa-*

briques dans un paysage gris» (ndlr : comme à Detroit, Michigan, alors ?). Une crise dangereuse, qui inquiète d'ailleurs l'OTAN et l'Union européenne, car elle pourrait inspirer Basques, Lombards et Catalans. Après les élections du 10 juin, le formateur Yves Leterme, Flamand mais de père wallon, a été rejeté par les francophones à cause du mépris qu'il leur porte. «*Le vieux roi de 73 ans, Albert II, de tempérament plutôt tiède*», a tenté d'être un médiateur, outrepassant ainsi ses pouvoirs constitutionnels. Vaine tentative ! Et pourtant, le pays continue de fonctionner grâce aux «*bureaucraties régionales*» : les trains roulent, le courrier est distribué et les traitements sont

payés. Un nouveau gouvernement reste cependant indispensable pour établir le budget.

Sans doute, la Belgique survivra-t-elle... «*au moins dans le court terme*», parce qu'il y a le casse-tête de Bruxelles, ville historiquement flamande mais devenue massivement de langue française, parce qu'«*une séparation engendrerait un véritable cauchemar fiscal*» sans oublier le partage de la dette nationale. Enfin, on remarque qu'une carte de la France, augmentée de la Wallonie, illustre l'article.

(reportage de Maia de la Baume depuis Namur).

Ndlr : cf. aussi l'article de Sarah Laitner paru dans *Financial Times* (21.11).



ÉCHOS DE FLANDRE

Jean-Paul Roos

Quand, dans un bel ensemble, les Flamands, personnalités du monde politique, associatif, des médias, ou simples citoyens, affirment que les communes à majorité francophone de la périphérie bruxelloise se trouvent

en Flandre et que, donc, la population doit s'adapter à cette situation, ils réagissent comme si la Flandre était un État. Ce sentiment qu'ont les Flamands, sinon de constituer un État, en tout cas d'être un peuple, est très souvent exprimé dans la presse.

Dans un éditorial paru fin novembre dans *De Standaard*, Guy Tegenbos se lamente sur cette crise qui s'éternise : «*Ces pourparlers ne sont pas des pourparlers normaux en vue de la formation d'un gouvernement. Ils ressemblent davantage à des pourparlers diplomatiques entre deux pays.*» Et d'ajouter : «*Flamands et francophones ont, comme deux pays, des intérêts différents, des économies différentes, des partis politiques et des opinions publiques totalement séparés et des préférences politiques différentes.*»

Toujours dans *De Standaard*, trois membres du Mouvement flamand, s'affirmant progressistes et de gauche, adressent début novembre une *Lettre ouverte à une Belge inquiète*, à savoir à l'initiatrice de la pétition qui a abouti à la marche pour l'unité de la Belgique du 18 novembre. Contestant que la plus grande autonomie réclamée par les Flamands soit dictée par leur égoïsme, ils affirment que ce sont les structures belges mêmes, du fait qu'elles accentuent les problèmes com-

munautaires, qui menacent la solidarité. «*L'absence de frontières nettes est le meilleur moyen d'hypothéquer la solidarité*, écrivent-ils. Oui, les frontières délimitent et font en sorte qu'un peuple porte la responsabilité de ses compétences. Cela n'a rien à voir avec le chauvinisme, le patriotisme, les drapeaux qu'on agite ou les feux de camp avec chants populaires qui rappellent des pages noires du passé. Il y va tout simplement du droit très démocratique à l'autodétermination. Ce qui est très étonnant, c'est que certains intellectuels flamands éprouvent de la gêne à s'exprimer en tant que Flamands. Qu'y a-t-il de mal à reconnaître qu'on appartient à tel ou tel peuple ? Ce n'est absolument pas en opposition avec l'internationalisme et la solidarité(...). Les deux peuvent parfaitement se compléter».

La perception flamande du problème de la périphérie

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la perception du problème de la périphérie et des communes à facilités soit radicalement différente en Flandre de ce qu'elle est à Bruxelles et en Wallonie.

Dans un article paru le 17 septembre dans *Gazet van Antwerpen*, Paul Geudens définit les facilités comme suit : «*Par essence, les facilités sont uniquement présentes dans des territoires unilingues - néerlandophones ou francophones. Elles sont destinées à donner à une minorité d'allophones l'occasion de s'adapter à l'unilinguisme officiel. Comme dans les six communes de la périphérie de Bruxelles, par exemple, où, en 1963, les francophones ont obtenu le privilège d'utiliser le français pour certains actes administratifs. Temporairement. Jusqu'à ce que chacun ait fait l'effort d'apprendre la langue du territoire où il habite.*»

Analysant l'échec d'Yves Leterme, début décembre, le même Paul Geudens affirme : «*La principale raison (de son échec) est la conception qu'ont les francophones de la notion de "démocratie". Pour (les partis francophones), un État de droit démocratique doit protéger les minorités. Et cette protection doit être si forte que cette minorité aura pour l'éternité* >>>

un droit de veto contre les souhaits et les conceptions de la majorité. C'est unique au monde. Nous sommes le seul pays de la planète où la volonté de la minorité pèse plus que celle de la majorité. Et pas pendant une période convenue, qui donnerait le temps de régler les problèmes, mais pour les siècles des siècles, amen. Nos frères et sœurs francophones en Wallonie (sic) et en Flandre sont mieux protégés que toutes les minorités d'Europe réunies. Cela doit changer. À défaut, c'en est fini de la Belgique».

Mia Doornaert est une journaliste très connue en Flandre. Ses chroniques, qui paraissent régulièrement dans *De Standaard*, sont généralement des textes de réflexion, bien écrits et argumentés, d'un ton plutôt mesuré (elle vient de recevoir le titre de baronne, c'est tout dire...). Voici ce qu'elle écrit le 16 novembre : «*J'en ai ras le bol des incessantes accusations francophones, qui ne sont d'ailleurs pas le fait du seul PS, quant au prétendu impérialisme des Flamands. À ma connaissance, ce ne sont pas les Flamands qui nient et contestent sans cesse la frontière linguistique. J'en ai ras le bol que de nombreux francophones continuent de s'installer en Flandre en toute connaissance de cause, sans avoir l'élémentaire respect (...) d'apprendre le néerlandais*».

Que l'on "oublie" la manière dont ces communes ont été rattachées au Brabant flamand relève déjà de la malhonnêteté intellectuelle collective. Mais certains, dans les milieux plus "flamands", recourent carrément au mensonge. Ainsi le Centre de concertation des associations flamandes (*Overlegcentrum van Vlaamse Verenigingen - OVV*) affirme sur son site Internet, à propos des communes à facilités, que les convocations électorales ont été envoyées «*en violation flagrante de la loi*» (ce qui est objectivement faux), que, du fait des facilités, ces communes n'ont pas de bibliothèque communale (ce qui est faux, évidemment), que les francophones devraient accepter, pour les écoles francophones de ces communes, l'inspection flamande, puisque c'est la Flandre qui paie (autre contrevérité : les écoles francophones de ces communes sont financées par une dotation fédérale).

Quant à Guido Fonteyn, le "bon Flamand" de service, il sombre dans le délire. Après avoir constaté que le français a été de tout temps la langue administrative de ces communes, il écrit dans *De Morgen* : «*Donc, la décision de M. Keulen [le ministre flamand de l'intérieur] de ne pas nommer les bourgmestres met un terme à l'époque féodale dans cette zone située autour de Bruxelles*».

Jamais, au grand jamais, le fait que les francophones constituent, dans certaines de ces communes, 80 % de la population n'est mentionné. Jamais, il n'est dit que ces communes se sont retrouvées en Flandre à la suite d'un marchandage et sans que les populations soient consultées. Cette entreprise de désinformation porte ses fruits : ainsi, après la décision du ministre flamand de l'intérieur évoquée ci-dessus, *De Standaard* a demandé à ses lecteurs s'ils pensaient que le ministre aurait dû reporter sa décision de ne pas nommer les trois bourgmestres. Le lendemain, plus de 5.000 personnes avaient répondu. 88 % d'entre elles estimaient que le ministre avait bien agi.

La marche pour l'unité de la Belgique

Les journaux flamands ne se sont évidemment pas fait faute de mettre l'accent sur le caractère très majoritairement francophone de cette manifestation.

«*Une large majorité des présents étaient des francophones, remarque De Standaard, qui ajoute perfidement : Les organisateurs ont ainsi prouvé ce qu'ils voulaient nier ou du moins ne pas voir : que la Belgique qu'ils aiment tant n'existe pas*». *Gazet van Antwerpen*, sous la plume de Paul Geudens, est plus explicite encore : «*La vieille Belgique à papa (en français dans le texte) dont (les manifestants) rêvent ne reviendra jamais. Les réformes de l'État successives ont fait de ce pays un État fédéral. Ce processus n'est pas terminé. Il ne peut d'ailleurs pas l'être. Les deux communautés de ce pays s'éloignent sans cesse l'une de l'autre. Nous ne pensons plus la même chose sur pratiquement rien*». La conclusion est imparable : quoi de plus normal, dans ces conditions, que chacun veuille organiser la société à sa manière ? «*Les manifestants de Bruxelles sont d'un autre avis, poursuit-il. Ils se trompent. Qui plus est, en insistant fortement sur l'unité du pays, (...) ils radicalisent l'aspiration à plus d'autonomie, qui est déjà très présente en Flandre*».

Dans *Het Belang van Limburg*, Eric Donckier, après avoir constaté lui aussi que ce sont surtout des francophones qui participaient à cette manifestation pour l'unité du pays et la solidarité entre Flamands et francophones, assène : «*On pourrait ajouter avec un peu de cynisme que les Flamands n'ont pas besoin de défiler pour manifester leur solidarité avec les francophones. Solidaires, ils le sont chaque jour, compte tenu des importants transferts financiers de la Flandre vers Bruxelles et la Wallonie*».

Vous avez dit "cordon sanitaire"?



«*Pieter De Crem (CD&V), Gerolf Annemans et Filip Dewinter (Vlaams Belang) "fêtent" les cent jours de crise : l'extrême droite a contaminé l'ensemble de la classe politique flamande*». (Photo publiée dans *Le Vif l'Express*, 23.11).

Les réticences francophones

Beaucoup de Flamands ne comprennent pas que les francophones soient à ce point réticents à prendre leur destin en main. Il ne se passe guère de dimanches sans que Jean-Marie Dedecker le répète à l'occasion d'un débat télévisé. Voici ce qu'il écrit à ce propos Peter De Roover, le secrétaire >>>

politique du Mouvement populaire flamand (Vlaamse Volksbeweging) : « Il y a un scénario qui effraie les francophones plus que tout : devoir gérer leur région eux-mêmes sans l'aide des Flamands. Comment une région peut-elle sombrer à ce point dans un complexe d'infériorité ? Pour les tenants de la "solidarité" belge, la région forte se doit de mettre des remèdes à la disposition de la région la plus faible. En fait, les transferts ne guérissent pas, ils ne font que masquer la douleur. Et on sait que l'usage prolongé d'antidouleur induit une dépendance et une léthargie. Apparemment, la construction belge a ôté aux Wallons toute forme de confiance en eux ».

Une petite dernière...

... sous la plume d'Eric Donckier dans *Het Belang van Limburg* du 3 décembre : « Même si elle est aujourd'hui la chouchoute de la presse francophone, Joëlle Milquet et ses partisans doivent savoir que ce qu'ils pensent être un frigo communautaire n'est qu'un four. Quand on y met les problèmes, ils disparaissent. Mais ils finissent par en ressortir, plus brûlants que jamais ».

Préparons pommades et pansements...



Inséparables

"Allez les Belges !"

Plus la bouffonnerie dure, plus nos amis français (du moins ceux que je connais) nous trouvent sympas. De cousins, nous voilà devenus voisins et plus si affinités...

Numéros spéciaux

Pour le copieux (et décevant) n° de *Libé* (28.11), voyez p. 26. En revanche, signalons celui du *Monde* 2 (08.12), moins médiatisé, mais, à mon avis,

plus riche, qui titre : « Pourquoi les Flamands s'émancipent ». Dans l'édito « L'esprit belge », on lit : « À écouter les Belges parler de leur "laboratoire", d'Anvers à Gand, de Bruxelles à Namur, on peut en être sûr : la Belgique existe toujours. Mais combien de temps y croiront-ils encore ? »

De façon très romantique, Laurent Carpentier relate que, « sur les vastes plaines que balaie le vent du nord, on raconte que, pour survivre, il a fallu tôt apprendre à se coucher par terre. Si l'on entendait les sabots d'un cheval résonner, ce ne pouvait être qu'un agent des impôts ou une armée en campagne. Dans les deux cas, mieux valait être mort... Ainsi vécurent les Flamands. Soumis, terriens, pragmatiques et exploités par les puissants de passage. Aujourd'hui, les fils de paysans sont devenus riches, les soumis conquérants. Et les représentants de ce peuple néerlandophone ont déclenché l'incendie en votant le 7 novembre, à l'unisson — hormis l'abstention d'un député Vert (Groen !) — la remise en cause d'accords qui régissaient le fragile équilibre de la représentativité dans la périphérie bruxelloise ».

La parole est aussi donnée à Alain Dieckoff, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales à Sciences

Po (Paris), qui écrit dans « *La Nation dans tous ses états* » (Flammarion) : « Ne voir dans la nationalisme qu'un tribalisme primitif égaré dans la modernité, c'est s'interdire de comprendre que sa rémanence tient précisément à ce qu'il est une figure centrale ». Il étudie ce qu'il appelle un « nationalisme de disjonction ». Des revendications autonomistes qui reposent d'une part sur un régionalisme ancien, très ancré culturellement, d'autre part sur la crise, depuis une trentaine d'années, de l'État et de sa capacité à assurer la solidarité au sein de la Nation. Catalogne, Écosse, Flandre, même combat. « En s'enrichissant, la région se dit : "Au fond, je m'en sortirais mieux toute seule" ».

Un nationalisme de nantis

Quant à Martine Valo, elle revient sur la fameuse émission de la RTBF du 13 décembre 2006 : « Le jour où la Belgique a cessé d'exister » et, en sous-titre « Fascistes et fainéants » évoquant les quolibets que l'on s'envoie à la face du sud au nord.

Rions un brin en lisant la réponse de Jan Bucquoy, le Flamand iconoclaste : « Je suis Belge, c'est-à-dire de nulle part. La Belgique est l'égout des autres, le champ de bataille de plus grands qu'elle (...) Le jour où elle se suicidera, elle ne laissera pas de mot d'adieu. De toute façon, la Belgique n'existe pas, c'est un rêve piqué de vers (...) Je suis Belge, je suis rien » (extrait de son livre *La vie belge*, éd. Michalon, 2007). Amen !

Dans *Le Figaro* (13.12), Pierre Avril titre : « La Belgique se remémore le jour où elle fut enterrée » (...) Aujourd'hui, des politiciens et quelques journalistes flamands profitent de cet anniversaire pour instruire le procès de la RTBF accusée de rouler pour les partis francophones et de présenter le nord du pays comme un « nid d'extrémistes ». Yves Leterme, toujours candidat au poste de Premier ministre, a récemment comparé la RTBF à Radio Mille Collines, la radio extrémiste hutue qui encouragea le génocide des Tutsis. « La vérité est que Wallons et Flamands vivent désormais dans des sphères radicalement différentes. L'autre est considéré comme un étranger, qu'on a tendance à diaboliser », explique Marc Lits, professeur à l'École de journalisme de Louvain et organisateur d'un colloque sur *Bye Bye Belgium*.

Colonel, nous voilà !

Nous ne parlerons pas ici des grèves, des syndicats, des rumeurs de remaniement du gouvernement (Claude Allègre ? Jack Lang ?) etc., mais disons un mot du premier couac du Président de la République. Le *Canard enchaîné* (12.12) juge que « Sarko vend son arme au diable ». Plus croquignolet, on lit les confidences suivantes : « Il n'y a rien que je déteste plus que les donneurs de leçons en salon » a-t-il poursuivi ; il s'est alors risqué à un audacieux rapprochement entre Khadafi et ... Rachida Dati, laquelle, toute de Dior vêtue, vient de faire la une de *Paris Match* : « Dans les deux cas, a riposté Sarkozy, je traite le mal par le mal. On me cherche avec Khadafi ? J'en fais le maximum ! On dit que Rachida est trop people, qu'elle fréquente trop les grands couturiers. Eh bien, elle a fait la une de *Match* » habillée en Dior. >>>

C'est moi qui lui ai dit : tu les emmerdes, et tu te fais plaisir." Comme ligne politique, le bras d'honneur à répétition, c'est plutôt marrant, mais un peu court».

Bras d'honneur et ... déshonneur ! Car accuse l'écrivain Pascal Bruckner (*Le Monde*, 14.12) : «Ce devait être la rédemption du barbare venu réintégrer les rangs de la civilisation. Ce fut l'inverse : le barbare, plein de morgue, nous a fait la leçon. Non content d'insulter la France, en pointant ses manquements au droit, lui qui les viole tous, le colonel Kadhafi n'a pas exprimé un seul regret».

Finie la culture française ?

Dans *Corriere della Sera* (10.12), Bernard-Henri Lévy répond au *Times Magazine* qui annonçait la mort de la culture française : «Retournons à la vraie question. J'ai l'impression que cet article ne prendrait pas pour cible le déclin de la culture française s'il ne voulait passer sous silence le fait que toutes les cultures dominantes devront tôt ou tard assister à la décadence de leur hégémonie. (...) L'hostilité antifrançaise est une forme de panique qui ne réussit pas à admettre sa propre situation. Un classique».

Claudio Opassich

VU DE FRANCE

Le 25 novembre sur TV5 Monde, l'émission *Kiosque*, animée par Philippe Dessein, réunit une brochette de journalistes sur le thème *Belgique, éclatement ou pas ?* Y participent deux Allemands, une Hollandaise et quatre Belges (2 Flamands et 2 francophones pour l'équilibre).

Béatrice Delvaux (*Le Soir*), toujours sur la brèche pour sauver Mme Belgique, s'accroche à «des signes positifs», telles les embrassades entre des étudiants de la KUL et de l'UCL (en fait, quelques dizaines sur des milliers), l'option du néerlandais par de nombreux petits Wallons ou encore les pages communes du *Soir* et du *Standaard*. Tout ce baratin est chaudement approuvé par "l'ami Luc" alias le Flamand Luc Van Der Kelen, l'éditorialiste belge du *Laatste Nieuws*.

Quant aux "chers collègues", ils se montreront beaucoup plus réservés. On les comprend. Seul Pierre Avril (*Le Figaro*) se dira plus sceptique sur un avenir radieux de l'État belge.

J. L.

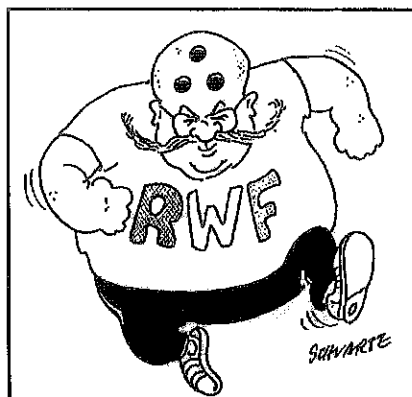
Wallons enfants de la Patrie !

Ainsi titrait le *Charlie Hebdo* (21.11) en double page intérieure. Belle publicité pour notre idéal républicain dans l'hebdomadaire satirique français le plus lu dans les chancelleries, administrations et encore dans les milieux de la gauche radicale et républicaine. *Charlie Hebdo* a envoyé une équipe de journalistes à Liège où ils ont rencontré des "rattachistes", des syndicalistes liégeois et aussi des journalistes et professeurs wallons.

Lorsqu'ils sont arrivés à Liège pour rencontrer des militants wallons

"rattachistes", peut-être les journalistes de *Charlie Hebdo* s'imaginaient-ils y trouver des nationalistes extrémistes, comme ils en ont en France. Ils ont dû vite déchanter, ou plutôt ils sont rentrés enchantés ! Car les "rattachistes" liégeois qu'ils ont rencontrés sont peut-être des chantres de la Patrie française, mais surtout des Républicains, qui ont une conception de la Nation très proche de la conception républicaine de la Nation, théorisée sous la III^e République par Ernest Renan.

Paul Durlieux, le président de la section "rattachiste" de Liège est d'ailleurs décrit par Marine Chanel comme très "III^e République"... Il a rappelé l'importance, pour les Républicains wallons, des valeurs républicaines françaises : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la loi de 1905 sur la laïcité, l'école républicaine de Jules Ferry.



Rassurons-nous, le militant croqué ci-dessus n'a pas une "tête à courants d'air", mais le dessinateur l'a saisi en pleine action dans un bowling liégeois ! L'ami R. C. se reconnaîtra sans peine et il ne nous en voudra pas d'avoir un peu contribué à sa gloire.

Comme quoi, il est possible d'être patriote et républicain, sans appartenir aux milieux souverainistes les plus écu-

lés, voire aux milieux extrémistes de droite. Et si la Wallonie — comme l'écrivait en 2006 l'ancien président du RWF, Claude Thaysse — était une chance pour la France et pour l'Europe, en démontrant qu'il y a, à côté du "mauvais" nationalisme extrémiste, le "bon" patriotisme républicain ?

Charlie Hebdo a relaté avec humour par les caricatures, et avec sérieux par le texte, la réalité belge. Il a souligné non seulement la différence des langues entre Flamands et Wallons, mais surtout la différence des cultures. Il s'est étonné qu'il n'y ait pas un seul "parti national" et a reconnu qu'en Belgique «le clivage gauche-droite ne pèse rien face aux fractures territoriales». Et de conclure : «La Wallonie devra choisir, si la Belgique venait à éclater, entre la souveraineté, en fondant un petit État indépendant, et la sécurité, en se rattachant à un grand pays proche géographiquement et culturellement ... par exemple, la France».

Charlie-Hebdo a rappelé que le vote "rattachiste" est minoritaire en Wallonie, mais que quelques indices ne trompent pas. Dans une ville comme Liège, qui, rappelle-t-il, a voté volontairement son rattachement à la France en 1793, «le 14 juillet est toujours fêté avec faste et feux d'artifice, alors que le 21 du même mois, jour de la fête nationale belge, les rues restent désespérément vides... ». L'hebdo a rencontré également le journaliste Philippe Dutilleul, qui assume son documentaire-fiction du 13 décembre 2006 et pense que «l'État belge se délite et, de fait, il est déjà coupé en deux».

À noter aussi l'analyse du politologue liégeois Pierre Verjans : «Ce que les Belges avaient en commun, c'était l'équipe de foot — mais vu son >>>

niveau, mieux vaut ne plus en parler — le franc belge — qui a disparu avec l'euro — et la famille royale — qui est devenue un sujet de plaisanterie récurrent. Alors, c'est vrai que maintenant, on doit chercher des raisons qui tiennent encore la Belgique... Et à part la dette et Bruxelles, je ne vois pas grand-chose. Pour le politologue liégeois, «si c'est pour que l'État soit paralysé ou qu'on se mette sur la gueule, alors il vaut peut-être mieux se séparer à l'amiable».

Charlie Hebdo termine son tour d'horizon wallon par une interrogation : la France, de son côté, est-elle à la hauteur de la Belgique ? Avec une conclusion pareille, qui peut encore affirmer que les Français sont chauvins...

Jean-Sébastien Jamart

Libé s'envole La Libre

Le 28 novembre, c'est la ruée sur le n° spécial de *Libé Made in Belgique*. En 32 pages réalisées avec l'aide pas vraiment désintéressée de «(ses) amis de La Libre Belgique», le journal français, a tenté de tirer le portrait du petit royaume voisin. A-t-il réussi ? À chacun d'apprécier la ressemblance.

Au feu ! crie Laurent Joffrin dans un bref éditorial : l'Europe, née en Belgique, est hantée par le spectre identitaire qui, après avoir rongé la Yougoslavie, menace maintenant l'Espagne et la Grande-Bretagne. Si la Belgique suit, «les Français y trouveraient peut-être une sorte de vertige paternaliste qui les changerait en avantageux protecteurs des Wallons. Mais nous ne sommes plus sous Napoléon (...) Quoi qu'ils en disent parfois, les Belges sont plus belges qu'ils ne le croient». Merci de nous l'apprendre !

À vrai dire, ce copieux supplément de *Libé* entend parler d'à peu près tout ce qui se passe en Belgique, notamment des artistes (au sens large) qui, par leurs talents, se sont fait une réputation internationale, de l'économie qui va bien en Flandre grâce aux PME et aux industries de pointe, d'une Wallonie résumée aux «affaires socialistes de Charleroi» ou encore de «l'émotion» de certains hommes politiques français qui

ne-croient-pas-à-l'éclatement, etc., etc. Quant à nous, nous retiendrons surtout les deux articles de Jean Quatremer qui, en vieil habitué du royaume, voit juste. Il termine d'ailleurs l'analyse du «crêpuscule des Belges ?» par ces mots : «la volonté de vivre ensemble semble avoir quitté ce pays. Le sursaut en faveur de l'unité ne pourra venir que de Flandre. On n'en voit pas le signe annonciateur». En effet.

Le second papier, intitulé «Un roi sans atouts», débouche sur cette conclusion : les Flamands, qui en 1950 avaient voté massivement pour Léopold III, «voient désormais (dans la royauté) un obstacle dans leur marche vers l'indépendance».

Une perle pour finir : deux pages entières consacrées aux mariages entre Wallons et Flamands — ils ne sont que 1% de l'aveu même du journaliste — qui, «malgré la différence des langues, incarnent cette mixité qui fait la Belgique». Voilà qui fait songer à ce touriste anglais qui, débarquant à Calais, voit une femme rousse et note dans son carnet : «Toutes les Françaises sont rousses».

Certes, le 28 novembre, *Libé* a frappé un beau coup médiatique, mais pourquoi cet «Allez les Belges» en première page ? Le grand quotidien aurait-il voulu, cédant peut-être à «d'amicales pressions», ne pas se risquer sur un terrain miné ? Allez savoir !

Jacques Liénard et Pierre Mélot



ÉPINGLE
DANS
LA
PRESSE

«Le compromis» compromis

Si, jusqu'il y a peu, l'art du «compromis à la belge» (objet d'admiration pour le monde entier, paraît-il !) a permis de résoudre les crises belgo-belges, tant sociales que communautaires, il semble bien, remarque Hervé Pourtois (*Le Soir*, 24.10) que le système soit en

panne sèche. À la réflexion, ajoute ce professeur d'éthique économique et sociale (UCL), les accords précédents se sont révélés souvent boiteux et parfois injustes au point que «le «compromis à la belge» a contribué aussi à approfondir le fossé qui sépare les citoyens des hommes politiques». En effet, les conflits ont toujours été résolus à huis clos par une poignée de représentants des partis, tous avides d'être au gouvernement. Dès lors, constate Hervé Pourtois, il faut radicalement changer de méthode en abandonnant les «réunions de château» et en créant une large ouverture sur la société civile. Un «comité de sages», formé de «personnalités politiques d'expérience», animerait «un forum public sur quelques questions fondamentales controversées et posées sans tabou» (avec relais télévisés et traduction simultanée). Selon ce professeur d'éthique, le bouillonnement que ne manquerait pas de produire une telle initiative bénéficierait à la démocratie.

L'intention est, certes, généreuse, mais où trouvera-t-on les «personnalités politiques d'expérience» qui devront, pour jouer honnêtement le jeu, se couper de leurs partis ? Ce n'est pas acquis. De plus, une telle méthode, qui, d'après l'auteur, a été expérimentée ailleurs (où ?), suppose une confiance renouvelée de la part des citoyens envers le politique. Ce n'est pas évident, car cela implique, non un simple changement de méthode, mais une révolution des mentalités, ce qui demanderait des années. Entre-temps, la Belgique sera morte et enterrée.

Remercions quand même M. Pourtois pour son bel exercice de style.

C'est pour bientôt, mon député flamand ?

Dans *Le Soir* (06.11), Philippe Van Parijs (UCL) et Kris Deschouwer (VUB), tous deux coordinateurs du groupe (très conservateur) dit Pavia, rompent une lance en faveur d'un projet qui, tel le monstre du Loch Ness, refait périodiquement surface.

Puisqu'il n'y a plus de partis «nationaux», il s'agirait d'en revenir «à une circonscription électorale unique couvrant l'ensemble du territoire fédéral» afin d'être une partie des >>>

députés. On apprend que l'idée est défendue «avec une vigueur croissante par divers éditorialistes, en particulier dans la presse néerlandophone» et aussi par plusieurs négociateurs flamands et francophones. Naturellement, les deux compères jurent leurs grands dieux qu'il ne s'agit, en aucun cas, d'en revenir à l'ancienne Belgique, mais simplement de huiler les rouages de l'État fédéral. Proposition de bon sens, diront les belgicains aux abois.

À qui le "crime" profiterait-il ? Bien sûr, à la Flandre ! Parce que les électeurs du "nord du pays" voteront massivement pour des candidats de leur communauté, tandis que, par lassitude ou par incompréhension, de nombreux Wallons et Bruxellois apporteront leurs voix à des candidats flamands réputés "modérés" et donc rassurants. La popularité encore actuelle en Wallonie d'un Guy Verhofstadt est un bon indice de ce courant. Ainsi, et même si ce n'est pas la volonté première des auteurs du projet, la domination flamande en sortira renforcée.

Wallons, vous voulez être défendus ? Alors, n'hésitez plus : exigez votre député du "nord du pays" !

Une Belgique «en perpétuel chantier»

Grand connaisseur de la chose politique, Vincent De Coorebyter, directeur du CRISP, fournit au *Monde diplomatique* (novembre 2007) une longue analyse de la crise belge. Pour son public français, il retrace les origines de l'État belge et ses avatars jusqu'à nos jours. L'auteur montre surtout que la légitimité démocratique est bien présente dans les résultats des dernières élections et cela dans les deux grandes communautés.

«Aux dernières élections, 25% des Flamands ont voté pour un des partis qui veulent la fin de la Belgique, et 30% pour un cartel de partis qui désirent soit l'indépendance de la Flandre, soit une très large autonomie dans un cadre belge redessiné. Au même scrutin, les principaux partis francophones ont fait campagne en faveur d'un statu quo institutionnel, et n'ont pas été désavoués. Les uns et les autres sont pourtant condamnés à s'entendre. Car le fédéralisme belge protège fortement ses minorités, dont les francophones,

qui représentent quelque 40% de la population.» (...) Pourtant... «le scénario de la rupture ne peut être exclu, puisque différents milieux y aspirent, en Flandre essentiellement, mais aussi chez les francophones qui veulent l'indépendance de la Wallonie ou son rattachement à la France. Une crise politique prolongée, par exemple si la Belgique devenait ingouvernable, pourrait donner à conclure qu'il vaut mieux se séparer. Mais le pays a déjà connu de longues périodes de tension auxquelles succédaient des accords de grande ampleur. Une des questions ouvertes étant de savoir si, pour la première fois, une réforme des institutions pourrait aussi avoir pour objectif de renforcer le niveau fédéral de pouvoir, et pas seulement les entités fédérées».

Certes, "la raison pure" voudrait qu'il y ait entente. Cependant, il ne faudrait pas négliger le poids écrasant de la passion !

Absence de perspective...

Au moment où la Flandre entend désosser l'État belge, il y a comme qui dirait «une absence de perspective chez les francophones» dénonce Michel Le-grand, rédacteur en chef de *Diagnostic* (octobre 2007). En cas de disparition de la Belgique, non seulement il n'y a pas trace d'un projet institutionnel, mais il n'existe aucun plan d'aménagement de l'administration publique dont le rôle sera évidemment primordial.

En revanche, les gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française s'obstinent à confier le recrutement des "managers" au SELOR (Secrétariat permanent de Recrutement). Dangereuse carence parce que : — c'est d'abord une grave erreur de jugement ; en effet, SELOR est un rejeton de la très néolibérale réforme Copernic voulue surtout par les ministres flamands du gouvernement fédéral. Le PS, qui l'a critiquée, l'a approuvée quand certains de ses membres ont été nommés. En clair : mange la bonne soupe, camarade, et tais-toi !

— d'autre part, ces «managers surpayés et politisés» veulent, au mépris des droits des agents, créer une fonction publique à deux vitesses. Leurs techniques, calques de celles du privé (outsourcing, business project reengineering,...), ne sont pas adap-

tées aux objectifs d'une fonction publique efficace et politiquement neutre ; — enfin, parce que «SELOR sélectionne sur la base d'un profil, de tests et de jeux (laissés) à la seule appréciation de ses dirigeants et de ses conseillers». Or, dans les rangs francophones, personne n'a pris la peine de s'interroger ni sur le mode de fonctionnement du SELOR ni sur le fait que «sa direction est aux mains d'un apparatchik flamand, grand disciple copernicien et ancien chef de cabinet du ministre Vanden Bossche». C'est donc d'un Flamand garanti bon teint que dépend le recrutement des chefs d'administration francophones !

Scandaleux ? Apparemment pas pour nos politiciens wallons et bruxellois, très occupés à défendre le consistant fromage belgeois.



«Croix-Rouge: une fondation qui fâche»...

Dans sa livraison de mai 2007, *Wallonie-France* faisait allusion aux disputes qui secouent la Croix-Rouge de Belgique. Le climat ne s'est pas amélioré depuis, si l'on en croit *Le Vif/L'Express* (02.11) :

«Les membres francophones et germanophones du Conseil national de la Croix-Rouge s'abstiendront d'approuver les comptes 2006 de leur organisation. En cause, la création par l'aile flamande d'une fondation, à laquelle ont été transférés 6 millions d'euros retirés du patrimoine commun.

Or, si les communautés linguistiques de la Croix-Rouge ont bel et bien une vie et des comptes séparés, statutairement, elles conservent une seule institution qui contrôle les fonds communs. Les Flamands, soucieux de voir les communautés linguistiques travailler chacune de leur côté, semblent avoir "oublié" ce détail. Ils se sont donc donné les >>>

moyens de leur indépendance.

Du côté francophone, on parle d'opérations irrégulières, avec de possibles conséquences désastreuses pour l'image de la Croix-Rouge (P.G.) ». Ce détournement de fonds — appelons un chat un chat — est une preuve supplémentaire de la volonté flamande de s'émanciper de la Belgique.

«C'est l'heure de l'audace...»

... comme le dit joliment M. Robert Massart dans son courriel au *Soir* (16.11). En voici un large extrait :

«Ayons ce courage historique. Pour une fois, ne nous laissons plus manipuler, ne gâchons pas cette chance providentielle de pouvoir prendre enfin en main notre propre destin. N'écoutons ni les Cassandre ni les sirènes de la malveillance, de l'ignorance ou de la jalousie. Marianne n'est pas exempte de quelques défauts, mais elle est grande, forte, respectée, enviable. Faisons fi des réflexes par lesquels un peuple dont nous n'avons jamais partagé la sensibilité nous a conditionnés des décennies durant, et apprenons à redevenir nous-mêmes : des francophones et des Wallons, c'est-à-dire des Français "du dehors".

Dans cette République française qui nous tend la main, nous aurons une place digne de nous, qui respectera nos particularismes, comme les Alsaciens ou les Corses. Nous serons toujours des Bruxellois et des Wallons, mais nous serons aussi des Français. Et nous contribuerons, par nos traditions et notre savoir-faire, à l'édification d'une France encore meilleure, pour notre bien et celui de l'Europe. D'une Europe dans laquelle nous côtoierons avec sérénité et amitié nos voisins de la République de Flandre. Wallons et Bruxellois, c'est l'heure de l'audace !»

Fête de la dynastie ou pas ?

Pour le *Vlaams Parlement*, c'est "non" apparemment parce qu'il sera au boulot ce jour-là, ainsi d'ailleurs que certains services administratifs.

La NVA, emmenée par Bart De Wever, entend bien supprimer le congé du 15 novembre et de lui substituer le 9 mai afin de fêter l'Europe.

Ah, Sire, si vous saviez !

Une confédération belge ?

Le 11 novembre, Didier Reynders précise sa position à J.-P. Stroobants, correspondant du *Monde* à Bruxelles, au lendemain de l'arrêt des négociations. Il attend un geste de bonne volonté de la Flandre, notamment de la jeune génération politique, mais doute de la capacité d'Yves Leterme d'être au-dessus de la mêlée, puis pourfend le PS, «pure machine de pouvoir».

Après avoir tiré cette cartouche, le toujours vice-Premier ministre juge sérieusement que «la logique à l'œuvre en Belgique est celle d'une **confédération**». On peut espérer que M. Reynders, juriste de formation, a consulté un dico avant d'employer ce mot. Rappelons la définition du *Robert* : Une confédération est «l'union de plusieurs États qui s'associent tout en conservant leur souveraineté».

Donc, 2, 3 ou 4 États souverains (re)formant une Belgique ? Plaisanterie ou préparation de l'opinion du "sud du pays" ?

Le Deltaland demain

Pour 45 % de Néerlandais sondés par le journal gratuit *Dag* le 12 novembre, il serait bon de fusionner Flandre et Pays-Bas. En revanche, 49% s'y opposent, surtout à gauche. C'est Sabine Cessou, correspondante du *Monde* à Amsterdam qui nous rapporte l'information. Le très sérieux institut Maurice de Hond, auteur du sondage, propose déjà, outre *Deltaland*, *Oranjeland* ou *Fédération néerlandaise-flamande* avec, sur le trône des nouveaux Grands Pays-Bas, la princesse catholique Maxima.

Autre chose : Steve Stevaert, gouverneur de la province du Limbourg belge — celui-là même qui, sans gêne aucune, veut appeler la nouvelle gare TGV de Liège : Liège-Limburg ! — s'est prononcé le 15 novembre «en faveur du rattachement (de sa province) avec la province "sœur" du même nom aux Pays-Bas». Les deux formeraient «une seule et même province "européenne"».

Question de *Wallonie-France* : Que pense le gouvernement flamand de cette initiative pour le moins biscornue ?

«Si tant est...»

Le 23 novembre, Antoine Van Der Haegen, ancien ministre-conseiller près la délégation européenne à Washington,

confie au *Soir* ses réflexions un rien désabusées.

Le vice profond du fédéralisme belge est l'absence de partis nationaux, ce qui permet aux partis devenus régionaux de proposer des programmes électoraux particuliers. Un bel exemple est le cartel CD&V/NVA, acculé à l'intransigeance.

Si la crise actuelle est surmontée, «notre structure fédérale conduira inexorablement à d'autres crises et blocages» jusqu'au jour où la Flandre refusera tout compromis et «se détachera de ce qui deviendra alors la Belgique croupion, constituée des seuls Bruxellois et Wallons».

Une confédération pourrait-elle arranger les choses ? Non, répond M. Van Der Haegen parce «qu'il n'existe pas au monde une seule confédération qui marche» !

La Suisse, composée actuellement de 26 cantons, a conservé le mot, mais est une vraie fédération depuis 1848 (conséquence de la guerre civile du Sonderbund). Quant aux États-Unis, leur Constitution de 1776 (*The rules of Confederation*) a été abandonnée à peine sept ans plus tard au profit d'une Constitution fédérale regroupant les 13 ex-colonies.

Pour l'ancien conseiller, il faudrait donc revoir la structure de base de la Belgique, «si tant est que les deux Communautés de ce pays souhaitent encore cohabiter» !

M. Van Der Haegen serait-il pessimiste ?

«Forcez les Flamands à se décider...»

...a asséné Daniel Cohn-Bendit à la rédaction du *Soir* (28.11). Plus facile à dire qu'à faire, mais on sait l'homme n'être jamais avare de bons conseils ! Après avoir renvoyé Flamands et Wallons dos à dos, le bon Daniel constate que «le processus de désintégration de ce pays est frappant. C'est un séparatisme rampant» qui, toutefois, n'ira pas à son terme «parce qu'ils (les Flamands) n'oseront pas décider la séparation» !

Belle certitude du bouillant leader des Verts/*Grünen* qui se contredit peu après lorsque, à la grande horreur d'un journaliste, il affirme que «80 % des électeurs flamands votent pour des partis sécessionnistes qui jouent avec >>>

le feu, la liste Dedecker, le Vlaams Belang, la NVA. Quant au CD&V, si un parti se met avec un parti sécessionniste pour gagner des élections, c'est que ce n'est pas contradictoire avec ce qu'il pense. La preuve, c'est qu'aujourd'hui, on en est là !».

Puisqu'il le dit...

Une Belgique vouée à la disparition

C'est inéluctable, soutient d'emblée Jules Gheude (*Le Soir*, 21.11).

«La Belgique ne peut plus être sauvée» parce que, tout bêtement, la Communauté flamande est devenue une véritable Nation. Cette irréversible mutation rend donc impossible un dialogue constructif avec l'autre partie.

Paul Geudens, l'éditorialiste de la *Gazet van Antwerpen* (14.11) proposait d'utiliser l'article 35 de la Constitution qui permettrait de dresser la (courte) liste des compétences à laisser au fédéral et tout le reste «*revenant automatiquement aux entités fédérées*». Déjà, à la fin du mois d'août, Kris Peeters déclarait au *Standaard* «*que l'État fédéral ne devrait conserver que les 4 compétences suivantes : la monnaie, la défense, la fiscalité (encore que les entités fédérées devraient avoir la possibilité d'accorder des "kortingen", c'est-à-dire des réductions) et les lignes à haute tension. Bref, un État fédéral réduit proprement à l'état de coquille vide*». Ce sont bien là les résolutions votées par le Parlement flamand en 1999.

Au "sage" Armand Dedecker qui entend étaler la réforme dans le temps, Bart De Wever a sèchement répliqué : «*Nous la voulons tout de suite*».

«Enfin, cerise sur le gâteau, Marc Bosuyt, le nouveau président flamand de la Cour constitutionnelle, précise que de nouvelles élections seraient impossibles sans règlement préalable de la question BHV !» Face à ces fermes résolutions, c'est le désarroi total des partis francophones, illustrant l'avis de François Perin : «*Les Wallons ont beau prouver par les récents sondages du Soir jumelé au Standaard qu'ils sont avant tout Belges et même en majorité "unitaires" ; qu'importe puisque la majorité des Flamands n'ont aucune envie d'en être solidaires ! (...)*».

Après mûre réflexion et pour assurer l'avenir des francophones, l'essayiste

ne voit qu'une solution : la réunion à la France et, à ceux qui veulent préserver la Belgique envers et contre tout, il rétorque : «*il est proprement impossible de la sauver du nationalisme flamand*».

Bombe ou bombinette ?

Le Soir, *La Libre* et *Libé* publient dans leurs éditions des 15 et 16 décembre les surprenants propos de Daniel Ducarme, responsable international du MR. Pour lui, la Flandre, en rompant "la loyauté fédérale" par ses attaques répétées, manifeste de plus en plus clairement son intention de prendre le large. Il est donc urgent de préparer un avenir francophone solide, non par la formation d'un «*mini-État isolé en Europe*», mais par la création d'une «*Belgique française*».

Un rattachement pur et simple ? Non, plutôt «*une association*» qui confierait à la République certains pouvoirs régaliens (politique étrangère et défense). Cette «*Belgique française aurait donc le même statut que la Polynésie*» ! Menace adressée à la Flandre pour la ramener à "plus de raison" ou désir sincère de couper le cordon ombilical avec la Belgique de papa ?

L'avenir nous apprendra ce qu'il faut en penser. En tout cas, Jean Quatremer (*Libé*) soutient que D. Ducarme agit «*avec la bénédiction des instances dirigeantes de son parti, le MR*». Et, seul à le dire, le journaliste français révèle que «*Daniel Ducarme doit déjeuner ce samedi à Paris avec des députés français pour leur expliquer son projet*».

Nos vœux l'accompagnent, car tout est bon à prendre en ce moment ! Remarquons l'embarras du Président Sarkozy qui exprime le vœu de voir «*la Belgique, un grand pays (sic) voisin et ami surmonter ses difficultés*».

Jacques Liénard

«L'incurable Belgique» :

Dans le *Journal du Mardi* (04.12), Claude Demelenne rappelle quelques évidences : «*La paralysie complète de la maison Belgique était prévisible depuis...1999. À l'époque, la génération montante du parti ex-CVP, les Le-*

terme & Co, évince la vieille garde et en entreprend la reconquête (...) Au fond, ils appartiennent à une génération politique qui, en Flandre, a déjà fait son deuil de la Belgique. Ou plutôt, la Belgique continue à les intéresser — formellement, ils ne sont pas séparatistes — mais seulement comme carte de visite (...) Et davantage Bruxelles, bien plus connue à l'étranger (...)

Mais le problème belge, c'est en premier lieu le paysage politique flamand (représenté par) les séparatistes du Vlaams Belang, de la Liste Dedecker, de la NVA et de leur allié CD&V. Ensemble, ils occupent, en Flandre, 52 sièges sur 88 ! Comment, dans ces conditions sauver l'État belge ?»

Briser les tabous

Dorothée Klein, qui signe l'éditorial du *Vif/L'Express* (07.12) nous dit : «*La Belgique est condamnée. Il est temps pour la Flandre et la Wallonie de briser les tabous historiques*», puis elle ajoute, dans un apparent paradoxe, «*ce n'est pas la fin de la Belgique. Les Flamands, dans leur majorité, ne sont pas séparatistes, car ils ne veulent pas lâcher Bruxelles (...)* La capitale reste donc la carte maîtresse des Wallons et des Bruxellois (...) sur la nécessité d'élargir les frontières de Bruxelles, les francophones devront faire preuve de la plus grande détermination.»

Notons par ailleurs que ce n° place en couverture la photo de Joëlle Milquet avec ces mots : «*mes six mois d'enfer. Son ras-le-bol des Flamands*».

Fin de régime I

«*La classe politique, usée jusqu'à l'absurde, se débat dans un Belgian Circus (où le tragique côtoie le comique troupière)* écrit, dans un style cinglant, Paul-Henry Gendebien (*Le Soir*, 06.12). Et voilà que le roi, à court de munitions, doit rappeler Guy Verhofstadt ! Il sera surveillé de près par «*les petits chefs rivaux de son propre parti*» et, demain, il sera saboté par Yves Leterme et son cartel.

Et, au "sud du pays", «*le lobby monarcho-belgiciste va s'employer à assouplir la dernière résistance francophone*». Exagéré ? Non. Ne voit-on pas MM. Reynders et Maingain se faire complaisants vis-à-vis «*d'un certain >>>*

nombre d'exigences flamandes, par exemple la régionalisation de la fiscalité des entreprises» (ndlr : tout bénéf pour mère Flandre).

Et les mensonges d'un passé récent reviennent en force, notamment un du susdit Verhofstadt qui, en 2001, promettait «de faire ratifier par la Belgique la convention européenne sur la protection des minorités». On l'attend toujours ! Quant à Olivier Maingain, il est maintenant coincé entre «sa posture de fier-à-bras» et le belgicisme en béton de son électorat bruxellois tout juste capable d'arborer des drapeaux belges. Enfin, le 7 décembre, le surréalisme atteint son apogée : «Sur le conseil du cardinal Danneels — lui qui a imposé un évêque flamand aux catholiques bruxellois —, la paroisse de l'Assomption à Woluwé-St-Lambert organise une nuit de prières et d'adoration du Saint Sacrement pour l'unité de la Belgique» avec peut-être la participation de M. Maingain, bourgmestre du lieu, de la très charismatique reine Fabiola et de Mme Anne-Marie Lizin, dûment munie de sa carte de membre de B-Plus. «À quand un appel aux faiseurs de pluie et aux sorciers?» ironise PHG. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin, ajouterons-nous, il y aurait aussi grand intérêt à invoquer la fée Carabosse et l'enchanteur Merlin, tous deux bien de chez nous ?

Une vraie page d'anthologie, on vous dit. Merci à l'auteur et au *Soir* — n'en déplaise à Mme Delvaux qui ne doit plus savoir à quel magicien se vouer !

Marc De Mideleer

Solution des mots croisés du n°75

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	A	T	C	H	O	U	M		T	I	T
II	R	R	R		H		M	I	A	O	U
III	G	R	O	A		S	M	A	C		T
IV	H	I	C		G	L		K	A	I	
V	E	T		B	L	A	M		T	I	C
VI	L		M	I	A	M		H	A	I	R
VII		K	I	N	G		B	E	C		R
VIII	P	S		G	L	O	O	M		B	R
IX	S	S	S	S		H	U		P	A	
X	T	S	T		H	E	M	P	F	F	F

LA NOUVELLE WALLONIE LIBRE

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

(Suite)

■ **25 novembre** — M. Leterme fait accepter par les partis francophones un texte de compromis auquel souscrit aussi le VLD. Même la dure Mme Milquet le trouve satisfaisant. Oui, mais pas la NVA et une partie du CD&V qui l'estiment trop fédéraliste et trop éloigné de leur programme commun. Cela bloque dès le 26. Infatigable, M. Leterme ne veut pas lâcher prise pour si peu. Au risque d'aggraver l'insécurité à Bruxelles, la Cour constitutionnelle interdit les dérogations que le pouvoir régional voulait apporter à l'obligation du bilinguisme des agents de police. Nouvel exemple des méfaits de la Belgique dans sa capitale !

■ **30 novembre** — M. Leterme joue le tout pour le tout. Il pose 3 questions clés à ses partenaires de négociation. En gros, acceptent-ils qu'aucun sujet ne soit écarté des travaux de la convention dialoguiste, que les Régions puissent accorder des incitants fiscaux aux entreprises (ce qui les mettra inévitablement en concurrence l'une avec l'autre) et qu'une réforme de l'État soit votée à la majorité des deux tiers, sans garantir que le résultat soit équilibré entre les entités fédérées ? Il exige une réponse pour le lendemain à 9 heures.

■ **1er décembre** — Il reçoit un oui franc du CD&V/NVA, du VLD et du MR et un non du CDh. Tandis que les Flamands érucitent leur fureur contre Mme Milquet, il va porter au roi sa démission de formateur.

La marmite bout au sein du MR. Le FDF était aussi pour le non, surtout au vu de la question fiscale. M. Maingain, de nouveau drapé dans le tricolore belgeois, redit qu'il ne négociera pas sur la base du confédéralisme et du séparatisme. C'est la pétardière dans le Système. M. Di Rupo évoque à voix douce un gouvernement d'union nationale (ben voyons !), mais la famille libérale persiste à maintenir le PS dans l'opposition. Écolo, lui, jette l'ostracisme sur la NVA, autant dire qu'il s'exclut de tout ce qui est envisageable pour quelque temps.

■ **3 décembre** — Comme si le roi n'était pas assez informé après six mois de palabres, il charge M. Verhofstadt d'une mission d'informateur à court terme — c'est l'intéressé qui le fait préciser — avec pour objectif de démêler comment on pourrait gérer les affaires urgentes (le gouvernement démissionnaire ne peut s'occuper que des courantes) et faire la réforme de l'État. En effet, le Premier ministre ne laisse aucune illusion aux partis francophones dont il est le chouchou : cette réforme doit avoir lieu. D'ailleurs M. Reynders ne dit plus le contraire.

Il semble alors qu'on s'oriente vers la recherche d'une tripartite. Mais, le surlendemain, Mme Milquet déchaînera la fureur du MR en déclarant, devant un micro de la RTBF qu'elle croyait peut-être fermé, qu'elle est la seule à défendre les francophones. Et comme elle est déjà honnie des Flamands...

La commission, chargée de préparer une union wallo-bruxelloise au travail sous la présidence de Mme Spaak et de M. Busquin, compte 18 parlementaires et 18 personnalités de la société civile, mais aucun séparatiste déclaré bien que le séparatisme fasse partie des hypothèses à étudier.

■ **7 décembre** — Cela ne baigne pas non plus dans l'huile de la concorde belgeoise à la Croix-Rouge. Prudente, la princesse Astrid renonce à un nouveau mandat de présidente.

■ **8 décembre** — Crac ! M. Leterme déclare à *Vers l'Avenir*, à RTL et au *Standaard* qu'il ne veut plus manger de "l'orange bleue". Pendant 180 jours, il a travaillé pour l'avoir, mais il doit se rendre à l'évidence : ce n'est pas possible. Il veut donc autre chose, mais quoi ? Sans dévoiler sa (nouvelle) pensée, il dit ne voir «aucun gouvernement susceptible de démarrer sans le cartel CD&V/NVA». Il ne condamne pas formellement la mission de courte durée de M. Verhofstadt, mais attention, pas op ! : «Une équipe d'urgence violette serait un gouvernement contre la Flandre». Et c'est non à la nomination de Guy Verhofstadt comme formateur. Ambiance ! M. Leterme constate aussi ce que nul ne peut plus contester : les partis francophones ont fini par accepter que l'État soit réformé. >>>

■ **Les jours suivants** — Le grand homme du CD&V avait proféré une sottise la veille en comparant la RTBF à Radio Mille Collines, l'émetteur des génocidaires rwandais de 1994. L'administrateur général réagit avec dignité, en gardien de l'honneur de la maison. Mais les politiciens francophones montent sur leur grands chevaux en jouant la comédie d'une sincère indignation... démentie par le fait qu'ils continuent à lui parler de gouvernement.

Allons, tout va pour le pire dans la meilleure des Belgies, celle qui s'alite avec une forte fièvre *Toernee general*, Mme Delvaux.

Jacques Rogissart

Écoles à flamandiser

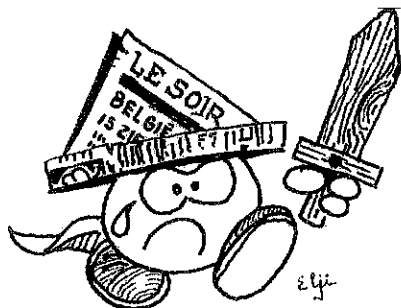
Sur proposition d'un député NVA, la commission de l'Enseignement du Parlement flamand vient de voter (sauf Groen !) un décret qui donne la compétence de l'Inspection pédagogique à la Flandre dans les écoles primaires francophones de la périphérie. Ce décret, qui touche près de 2.500 élèves, sera(it) d'application en septembre 2009.

Comme il fallait s'y attendre, le Parlement de la Communauté française réagit en affirmant que « la Flandre n'a aucun droit de regard sur la qualité de l'enseignement dans ces écoles ».

Du coup, la NVA s'étonne de cette réaction, puisqu'elle n'a en vue que la qualité de l'enseignement dispensé aux chères petites têtes blondes francophones. Marie Arena crie à la flamandisation masquée des enfants. La MR et le CDh s'indignent. Paix scolaire en vue !



Marie-Claire Houard parle la bouche pleine et dit des bêtises (1)



Marie-Claire Houard, initiatrice de la manifestation belge du 18 novembre dernier, s'est fait payer le déjeuner par Ana Carbajosa, une journaliste espagnole du quotidien *El País* (2). Cela s'est passé en français au restaurant liégeois *La Farigoule*, pour la modique somme de 24,10 euros. À ce prix-là, Marie-Claire Houard a pu déguster une tartine grillée au crabe avec de la salade. Elle a également pris un rafraîchissement qu'elle n'a pas terminé.

La journaliste a eu raison de ne pas trop alourdir sa note de frais, car Marie-Claire Houard n'a pu que répéter ses poncifs habituels. Enfermée dans son autisme belge, elle a sorti la bonne vieille antienne sur les vilains politiciens qui sèment la discorde parmi les bons citoyens qui ne pensent qu'à s'aimer. Voici quelques-uns de ses lieux communs :

« En Belgique, ce sont les politiciens qui nous ont désunis. »
 « Les Flamands et les Wallons ne s'entendent pas mal. Ce sont les politiciens qui ont semé la méfiance entre les deux communautés. Les gens de la rue ne partagent pas ces problèmes. Nous traversons un état émotionnel sensible. Ils ont polarisé les sentiments des deux côtés, ce n'est pas un bon moment. »

Marie-Claire Houard a parfois des éclairs de lucidité :
 « Les Flamands et les Wallons communiquent à peine, ils ne se connaissent quasi pas. C'est pour cela que le débat se transforme en dialogue de sourds. »

Mais pour l'essentiel, elle n'est pas une analyste, comme elle le reconnaît elle-même. Cela ne l'empêche pas, constate la journaliste, de déverser brut des tonnes de lieux communs sur la table.

Marie-Claire Houard avoue aussi : « Comme tous les Belges, j'ai mal appris le néerlandais à l'école et je l'ai oublié. »

À croire que les six millions de Flamands qui le pratiquent tous les jours au-delà de la frontière linguistique ne sont déjà plus belges ! Sa méconnaissance des langues étrangères a au moins un avantage : cela ménagera son ego. En effet, la conclusion de la journaliste est si vacharde que je ne résiste pas au plaisir de la traduire : « Elle parle beaucoup et intercale avec difficulté des bouchées de la tartine au crabe qu'elle a demandée. »

La méconnaissance du néerlandais par Marie-Claire Houard fait ajouter à Ana Carbajosa : « À 45 ans, Mme Houard correspond au portrait robot de beaucoup de ses congénères francophones et est, en partie, l'explication vivante du manque de compréhension entre les deux principales communautés linguistiques du pays. »

Faut-il en rire ou en pleurer ? Le personnage fait rire, mais il projette une image désastreuse des Wallons. L'étranger qui la voit, pour peu qu'il ait vu Michel Daerden peu avant sur *Youtube*, ne va pas aller chercher plus loin les causes du déclin wallon.

(Nicolas Bassenge)

(1) Extrait du forum électronique de Voxlatina consacré à la Wallonie et à Bruxelles,

<http://www.voxlatina.com/forums/viewforum>.

(2) L'article d'Ana Carbajosa est disponible à l'adresse électronique suivante :

http://www.elpais.com/articulo/ultima/Belgica/politicos/nos/han/desunido/elpepuint/20071211elpepuint_2/Tes.

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél: 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwina FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,

Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,

Pierre MÉLOT, OCULUS,

Claudio OPASSICH, André PATRIS,

Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Eric SMETS,

Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

International (FFI)

et de Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros)
sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France*
à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et
adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée
au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et
adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines,
B 4130 Tilff.